BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2984

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

J.-N. JUTRAS, Administrateur

21ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 27 janvier 1932 — No 47

LE PROGRAMME DES FERMIERS-UNIS

Les Fermiers-Unis du Canada, section de l'Alberta, ont tenu, la semaine dernière, un congrès où assistaient plus de 500 délégués. Ils sont lancés pour de bon dans l'arène politique. Leur programme couvre toutes les questions du jour. Il se ressent sans doute de l'extrême surexcitation des esprits. Si jamais il est mis en pratique dans son entier, ce sera un remaniement complet dans la régie de la chose publique.

Les opinions émises et repétées plusieurs fois au cours des délibérations, étonnent par leur hardiesse. Plusieurs économistes y voient de sérieux dangers; les pondérés disent que la mise à exécution d'un tel programme est impossible et que même certaines propositions seraient la ruine du fermier ---- le moratoire par exemple —.

Nous n'avons pas l'intention de disséquer dans le menu détail toutes les résolutions adoptées ni de les approuver ou de les condamner en bloc. Nous désirons tout simplement attirer l'attention de nos lecteurs sur les principaux articles du "credo" des Fermiers-Unis de l'Alberta, dans l'ensemble, très semblable à celui des Fermiers-Unis de la Saskatchewan.

Leur idéal — aux Fermiers-Unis de l'Alberta ---- est un "commonwealth coopératif" où le producteur recevra tout le fruit de son travail et où seront abolis tous les pouvoirs financiers.

Dans ce "commonwealth coopératif", non seulement les terres, mais encore toutes les utilités publiques deviendront propriété de l'Etat; tous les autres moyens de production et de distribution tomberont sous le contrôle d'associations coopératives volontaires des producteurs et consommateurs.

Une résolution demande la *nationalisation* du système monétaire, l'abandon de l'étalon-or, la déflation du numéraire, l'établissement d'un bureau national du crédit agricole. La résolution, en faveur d'un moratoire sur les dettes et intérêts, n'a été renversée que par une majorité de quelques voix et à la proposition de l'hon. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, leur montrant que le moratoire sur les hypothèques et autres dettes forcerait le fermier à payer argent comptant, lui enlèverait son crédit et le mettrait en mauvaise posture aux temps des semailles où il lui faudrait se procurer du grain. L'acte de l'ajustement des dettes, ajouta-t-il, règlera les litiges entre créanciers et débiteurs. Il est en vigueur dans d'autres provinces.

Le boni de cinq sous par boisseau, que verse le gouvernement fédéral aux fermiers, a été condamné par une résolution. Cette résolution a soulevé un vif débat. Les délégués, tous libres-échangistes, ne veulent pas de protectionnisme. Or, la prime de cinq sous ---- insuffisante à protéger le producteur ---- est une forme de protectionnisme. Ils n'en veulent pas. Gardiner, président de l'association des Fermiers-Unis, prétend que les bonis et les hauts tarifs ne peuvent jamais être équitables.

Laissons monter les tarifs, disent certains, ils seront tellement préjudiciables qu'ils causeront la chute de leur auteur.

Il est une chose indubitable. Le libre-échange n'a jamais été appliqué parfaitement sous aucun gouvernement au Canada. Il se passera encore des années avant que cette doctrine économique soit suivie, puisque les intérêts de l'Est et de l'Ouest du pays ne sont pas les mêmes. L'Est bénéficie du protectionnisme qui tue les fermiers de l'Ouest. En attendant que viennent la solution, les producteurs de l'Ouest ne feraient-ils pas mieux de prendre, en compensation ---- insuffisante, il est vrai, si l'on considere la haute protection accordée aux industriels, et qui établit une marge disproportionnée entre les produits manufacturés et les denrées agricoles ---- toute prime que leur offre le gouvernement, sans infirmer pour cela leur politique du libre-échange. La boutade d'un délégué, sans doute un peu échauffé par la discussion: "Serrons-nous la ceinture plutôt que d'accepter le boni," n'est pas un argument et ne saurait avoir beaucoup de poids auprès des gouvernements. Les Fermiers-Unis ont compris cela et voilà pourquoi ils demandent une prime d'au moins une piastre par acre en culture, donnant comme raison que le boni de cinq sous ne profite qu'à ceux qui ont une récolte.

Un mot de la nationalisation ou de l'étatisme. Nous ne pouvons, dans les cadres restreints d'un article, faire une étude approfon lie d'une théorie qui exigerait un volume. Qu'il nous suffise d'en signaler quelques dangers. (1) Il résident dans les causes d'infériorité de l'Etat comme entrepreneur.

Les employés de l'Etat ont moins d'intérêt personnel. Les règles de recrutement et d'avancement ne font pas assez cas de la spécialisation. Les méthodes de contrôle, de surveillance, de comptabilité sont insuffisantes. L'aptitude commerciale du fonctionnaire est inférieure, la plupart du temps, à celle du particulier. L'Etat est faible [illegible] son personnel; il est gouverné par des partis à la merci des électeurs. Il y a le favoritisme qui tue l'esprit d'initiative, la responsabilité et engendre la médiocrité tranquille...

Cependant, il y a des cas où la nationalisation peut être tolérée, mais encore doit-elle être une nationalisation mitigée et ne s'appliquer qu'à certaines industries d'un caractère qui intéresse directement le public...

Tous ces systèmes, confinant au monopole, enrayent la concurrence et entravent la liberté individuelle...

(1)....L'Economie Sociale...... par Vallère Fallon, S.J. ......

Joseph VALOIS, O.M.I.

A la Mémoire de Mgr O.E. Mathieu

A 7 h. 30 p.m., dimanche prochain, le 31 janvier, aura lieu, dans la cathédrale de Régina, la cérémonie de dévoilement d'une plaque de bronze commémorative de Mgr O.-E. Mathieu, premier évêque et premier archevêque de Régina.

Son Excellence Mgr J.-E. McGuigan présidera.

Les membres du clergé sont tout particulièrement invités.

LA CONGREGATION DES JESUITES EST DISSOUTE PAR DECRET EN ESPAGNE

Le décret a été signé par le président Zamora, apprend-on de source gouvernementale. ...

Le décret comporte aussi la confiscation de la propriété des Jésuites

JOURNAL SUSPENDU

Madrid. — Un décret dissolvant la Congrégation des Jésuites en Espagne, terre de son fondateur, saint Ignace Loyola, a été signé par le président Alcala Zamora. Le décret n'a pas été publié dans la Gazette officielle, mais on dit dans les milieux officiels qu'il a été signé et est prêt à être publié et qu'il ne reste plus qu'à obtenir l'assentiment du premier ministre Azana.

Dans les milieux catholiques, on exprime l'opinion que le gouvernement ne veut pas publier le décret pendant la grève des syndicats.

Le décret, signé après l'adoption d'une clause de la nouvelle constitution espagnole autorisant le gouvernement à dissoudre les ordres religieux, comporte aussi la confiscation de la propriété des Jésuites en Espagne, laquelle est estimée à 30,000,000 de dollars.

La Compagnie de Jésus fut fondée en 1534 par saint Ignace de Loyola, natif d'Espagne, qui fréquenta la cour du roi Ferdinand et de la reine Isabelle et fut aussi soldat. Pendant qu'il se remettait de blessures reçues dans une bataille, il songea à fonder la Compagnie de Jésus.

Les Jésuites s'attendaient depuis quelque temps à la dissolution de la compagnie. Ses membres se préparaient à quitter l'Espagne et à transporter les novices à l'étranger dès que le décret serait publié.

Le journal catholique El Debate a été aussi suspendu indéfiniment par décret du cabinet et condamné à une amende de 1,000 pesetas (environ 85 dollars) pour avoir publié un article contre l'assemblée, dit-on. Il paraît que le gouvernement agira de même envers d'autre journaux dans toute l'Espagne.

J. Carner, ministre du Trésor, A. Albornoz, ministre de la Justice et le président Zamora sont opposés au décret de dissolution des Jésuites.

x

DÉMONSTRATIONS COMMUNISTES

Montréal. — Lundi dernier, 25 janvier, une démonstration communiste devait avoir lieu au Square Victoria, où des milliers de manifestants et de curieux étaient attendus. Mais le tout s'est terminé par un fiasco sans gloire, à 1 heure. Quatre hommes et une femme sont sous arrêt: deux des hommes ayant été arrêtés longtemps avant l'heure fixée pour la démonstration, les deux autres et la femme ont été ramassés par la police, sur le Square Victoria, alors qu'ils ont refusé à l'ordre de circuler. Pas de noms.

Les autorités avaient pris des précautions spéciales; 150 policiers en civil et une douzaine de dragons empêchèrent la foule de se former.

San Salvador, Mexico. — La fleur de l'aristocratie d'El Salvador, armée jusqu'aux dents, parcourait les rues de la ville, le 25 janvier, pour étouffer une insurrection. Les citoyens adultes avaient carte blanche de tirer sur les communistes. Plus de 300 fils des principales familles, natives ou étrangères, sont armés et à la recherche des radicaux.

L'arrivée des troupes du gouvernement a fait fuir les insurgés.

ACTUALITÉ

AUX INDES

Jammu, Inde. — Une insurrection musulmane contre les Indous s'est déclarée dans une douzaine de villages. Au nombre de 12,000, les Musulmans se sont mis à saccager les bureaux de poste et à brûler les maisons. Les troupes sont accourues

Nouveau Delhi. — Earl Willingdon, vice-roi, a répété à l'assemblée législative que le gouvernement emploiera toute la machinerie dont il dispose pour mâter le Congrès National Pan-Indien.

DANS LES PRISONS

Londres. — Mécontents que l'on ait supprimé le sucre de leur soupe de gruau, les prisonniers de Dartmoor se sont révoltés. Il a fallu toute la force des gardes et de la police pour les maîtriser. Il y a eu une centaine de blessés.

On annonce que des amis des prisonniers et les communistes se sont préparés à attaquer la prison et à renouveler les émeutes.

x

La Conférence de Lausanne

Paris. — D'après une note semi-officielle, publiée le 19 janvier, après une conversation entre Pierre Laval et Léopold von Hoerch, ambassadeur allemand à Paris, le gouvernement français envisage le renvoi de la conférence de Lausanne, qui devait se réunir le 25 janvier, jusqu'après les élections françaises allemandes et américaines, qui toutes auront lieu cette année.

"L'opinion se généralise de plus en plus" dit la note, "qu'il est impossible pour le moment d'arriver à une entente sur les réparations et les dettes deguerre..."

La France ne renonce pas aux réparations

Paris. — En présentant à la Chambre les membres de son nouveau gouvernement, le 19 janvier, M. Pierre Laval, premier ministre, déclara que la France ne renoncera pas aux réparations que lui doit l'Allemagne.

De son côté, le président de la Chambre des députés, M. Fernand Bouissoi, dit que, à moins qu'il n'y ait une compensation équitable, la France ne peut pas céder sur la question des réparations.

x

Hôpital de dix millions

Montréal. — Il paraît qu'il est question de bâtir à Montréal un hôpital gigantesque qui coûtera dix millions. Comme cela nous n'aurions plus besoin d'envoyer nos médecins suivre des cours spéciaux à Paris ou ailleurs, nous dit-on. Evidemment! ces messieurs seront occupés ici à se débattre avec la nouvelle charge qu'une telle construction imposera, directement ou indirectement, aux contribuables de la métropole canadienne.

x

Le suffrage féminin à Québec

Québec. — Le 21 janvier, la législature de Québec, par un vote de 52 voix contre 23, s'est prononcée contre le suffrage féminin. Même les plus ardents antagonistes du bill regrettent que certains députés se soient permis, à cette occasion, de dire des paroles voulant être spirituelles mais que l'on considère déplacées en Chambre législative, et inutilement injurieuses à des dames dignes de tout respect.

NOUVELLES

Prières le 2 février pour le désarmement

Toronto, — La Ligue catholique des femmes du Canada a décidé que le 2 février sera un jour de prières et de communion pour demander, que la conférence du désarmement, qui commence ce jour-là, soit un succès et que ceux qui y prendront part reçoivent les lumières du ciel.

La Ligue a 500 succursales en Canada, a envoyé à Genève, avec les signataires de 34 pays, une requête portant 5,000,000 de noms, et demandant que la conférence prenne des mesures pour réduire les armements.

x

Réduction du taux d'intérêt

Régina. — Le taux d'intérêt que les banques chargent aux municipalités rurales sur les prêts de secours a été réduit de sept à six pour cent, d'après une déclaration de l'hon. Howard McConnell, ministre des Municipalités rurales.

Etant donné que le montant en question est de $5,000,000, la réduction du taux d'intérêt épargnera environ $50,000 aux dites municipalités annuellement.

x

Embargo canadien aboli

Ottawa. — Un arrêté ministériel abolit l'embargo appliqué à l'importation du bétail de la Grande-Bretagne et d'Irlande le 20 juin dernier. L'arrêté explique que le fait qu'aucun cas d'épizootie ne s'est produit depuis deux mois dans ces pays permet d'abolir l'embargo.

LE CANADA EST PAYS LIBRE, MAIS IL Y A DEUX VESTIGES APPARENTS DU COLONIALISME

Statut Consacrant un Fait Acquis

Ces vestiges sont l'impossibilité d'amender nous-mêmes notre constitution et le droit d'appel au Conseil privé, déclare l'hon. M. Lapointe au Cercle Universitaire.

Dans une importante conférence au Cercle Universitaire, sur le "Statut de Westminster" aboutissement de négociations où il prit une part importante, l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice, a souligné les points suivants: le Statut de Westminster n'apporte aucune nouveauté constitutionnelle au Canada, il n'est que la reconnaissance de faits acquis; les Dominions sont devenus des Etats libres sur un pied d'égalité avec la Grande-Bretagne, prouvait ainsi au monde par la libre association des démocraties que l'on peut trouver de la coopération sans absorption; il reste encore deux grandes anomalies: l'appel au Conseil Privé en Angleterre et l'impossibilité de modifier notre constitution.

L'HON. ERNEST LAPOINTE

"Le sujet du statut de Westminster, dit l'hon. M. Lapointe, revet un caractère spécial d'actualité à cause de l'adoption récente d'un Statut impérial qui a donné la sanction législative aux recommandations des conférences de 1926, 1929 et 1930.

En réalité l'Acte de Westminster ne confère pas aux Dominions un nouveau statut; il ne leur octroie pas de privilèges constitutionnels nouveaux. Il ne fait que reconnaître et insérer dans le droit statutaire le dernier stage d'une évolution de plusieurs années. Ce n'est pas une création, c'est la constatation d'un développement naturel, d'une croissance normale.

Les Dominions sont devenus des Etats libres volontairement associés entre eux et avec le Royaume-Uni. Dans toutes les sphères administratives et constitutionnelles, le Canada a requis graduellement et avec succès que Sa Majesté le Roi, dans les affaires canadiennes, cesse d'agir sur les recommandations de ses aviseurs impériaux et ne reçoive d'avis que de ses ministres canadiens. L'évolution fut rapide politiquement mais lente à s'exprimer dans les textes légaux.

LOIS D'ACCORD AVEC LES FAITS

Toute loi qui contredit un fait politique ou social est non seulement un obstacle au progrès, elle peut devenir un réel danger. Le rapport de la conférence de 1926 soulignait la nécessité de faire disparaître certaines anomalies et recommandait la convocation d'une autre conférence. Celle-là eut lieu en 1929 et j'eus l'honneur d'y représenter le Canada et d'être le chef de notre délégation. Le travail de cette conférence fut long et difficile mais nous eumes la satisfaction de pouvoir signer un rapport unanime. Ce rapport, après avoir reçu l'approbation de la Chambre des Communes du Canada, a été accepté subséquemment par la conférence impriale de 1930, et le parlement impérial vient de lui donner force de loi. Les lois de l'empire sont maintenant d'accord avec les faits et la situation réelle.

Suite à la page 5.

Activités Provinciales

Discours du trône

La réponse de remerciement au discours du trône, à la session qui s'ouvrira le 4 février, sera proposée par S. N. Horner, député de Francis, et appuyée par R. J. Greaves, de Melfort.

Appels téléphoniques gratuits

Le système téléphonique Trans-Canada a été officiellement inauguré par le Gouverneur Général, le 25 janvier.

Le département provincial des téléphones offre aux cinq plus vieux "old timers" de la province le privilège de téléphoner cinq fois gratuitement à n'importe quel endroit du Dominion. Envoyez, aussitôt que possible, votre requête au département des téléphones, à Régina, par écrit, donnez date et lieu de naissance, durée de résidence dans la province, vos souvenirs de la Confédération et de vos premières expériences ou souvenirs d'appels téléphoniques, quand et où vous êtes-vous servi du téléphone pour la première fois.

Honoraires d'enregistrement

L'hon. M. A. McPherson, procureur provincial, a haussé de 50 cents à $1.00 l'honoraire qu'il faut payer pour enregistrement de lettres de vente (bills of sale), hypothèques (chattel mortgages), nantissement (lien notes) et assignation.

x

Réduction de taux bancaire

L'intérêt payé aux banques pour prêts de secours aux municipalités ne sera plus que 6 pour cent, au lieu de 7 pour cent.

On fait grâce aux "home-brewers"

Pour le moment du moins, le gouvernement provincial n'a pas l'intention de traduire en justice les "home-brewers" qui se sont crus justifiés par un permis fédéral.

Grain de semence pour 1932

Ceux qui désirent obtenir du gouvernement du grain de semence, pour le printemps 1932, doivent faire présenter leur requête au conseil municipal par l'entremise des officiers de secours (relief officers). Toute requête d'achat de grain de semence (du gouvernement) devra être accompagnée de la preuve que l'on peut semer et récolter en proportion du montant de grain demandé. Personne ne recevra de semence pour plus que les deux tiers de sa terre en culture.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au secrétaire de la municipalité, au conseil ou à toute personne au courant et digne de confiance.

x

L'élection d'Estevan

Régina. — Vendredi, le 8 février, M. le juge Turgeon entendra la cause de contestation de l'élection de M. McLeod, comme député de la circonscription électorale d'Estevan. L'argument dans le litige est que l'on a fait voter des électeurs qui n'en avaient aucun droit.

Instituteurs

Le "Patriote" commencera la semaine prochaine la publication des poésies canadiennes au programme de littérature des grades supérieurs.

Qu'on veuille bien en prendre note, et avertir les élèves intéressés, d'avoir à découper et à conserver ces pièces.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.

Les activités de l'A. C. F. C.

LES CHEFS DE RÉGION À WILLOW-BUNCH

REUNION LES 9 ET 10 JANVIER

Nous pouvons enfin donner un compte-rendu de cette réunion importante, et grosse de conséquences pratiques pour la vie intérieure de l'A.C.F.C.

CONVOCATION ET BUT

Convoquée par le secrétariat-général à la demande de M. Cadieux au sortir d'une séance de l'exécutif, elle a pour but de permettre aux chefs de région, de la partie sud de la province, de discuter la réorganisation et le fonctionnement des régions et comités parossiaux. Suite logique des voeux exprimés lors du dernier congrès général à Régina.

PERSONNES PRESENTES

Ont assisté à ces discussions: MM. Raymond Denis, président-général; l'abbé Kugener, curé de Willow-Bunch; Eugène Cadieux, vice-président général; l'abbé Maurice Baudoux, vice-président général; O. W. Chrétien, chef de la région de Willow-Bunch; Emile Wilvers, chef de la région de Bellegarde; Adrien Liboiron, chef de la région de Ponteix; Adolphe Sirois, chef de la région de Saint-Hubert; M. Bonneau, chef de la région de Gravelbourg, ayant brisé son auto en route, a du rebrousser chemin on ne sait trop comment.

M. l'abbé Morissette, chef de la région de Radville, n'a pu trouver un remplaçant pour ce dimanche.

M. Demers, chef de la région de Montmartre, sortait à peine d'hôpital où il avait dû passer un mois.

Ces Messieurs avaient cependant eu l'occasion de rencontrer certains des délégués auparavant et avaient ainsi exposé leurs idées.

SEANCES D'ETUDES

Dès leur arrivée, samedi soir, quelques-uns des délégués se mettent à ébaucher le travail du lendemain, d'après les données recueillies d'un peu partout. Grâce à ce travail préparatoire, les deux autres séances d'étude du dimanche, tenues de 2 1-2 h. à 6 1-2 h., et de 11 h. du soir à 2 h. du matin, sous la présidence de M. Cadieux, viennent à bout de la tâche proposée.

TRAVAUX: GRANDES LIGNES

Il semble que trois grands objectifs sont à atteindre;

1 La vie intérieure de l'A.C.F.C.
2 Le soutien des oeuvres entreprises par le secrétariat général, sous la direction de l'exécutif: enseignement et concours de français, relations entre bureau-chef et comités.
3 La diffusion du *Patriote de l'Ouest*.

Pour atteindre ces objectifs il importe de donner aux comités et aux régions un nouvel élan de vie.

On étudie donc d'abord attentivement les territoires confiés aux chefs de région. Chacun apporte les renseignements et précisions nécessaires: Nombre de paroisses, de groupes, de familles canadiennes-françaises disséminées un peu partout, de cercles organisés; distances, etc...

C'est par le bon fonctionnement des cercles qu'on pourra promouvoir l'enseignement du français et la diffusion de notre journal. C'est par le travail du chef de région que les cercles fonctionneront bien.

Or, il faut aider le chef de région dans son travail. Et pour cela, il faut constituer un fonds régional qui n'apporte aucun détriment au fonds central mais bien plutôt aide à la perception.

ROLE DU CHEF DE REGION

Pour assurer tout cela, il appartient au chef de région: *de s'occuper activement de l'organisation d'un comité régulier dans chaque paroisse; de préparer, en collaboration avec les comités, un programme d'activités adapté aux possibilités et nécessités locales; de veiller à la campagne de cotisation annuelle au sein de chaque comité, et de manière à y faire participer tous les Franco-Canadiens; de surveiller les écoles de la région au sujet de l'heure intégrale de français; de lancer une campagne active et immédiate d'abonnement au Patriote; de faire discuter et rédiger les résolutions à présenter aux congrès généraux; d'assister à ces congrès*

(Suite à la page 5)

ACTUALITE FINANCIERE

57ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le vendredi 15 janvier, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 57ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1931, révèle une situation tout à fait satisfaisante, en dépit de la dépression économique.

Le compte des profits et pertes fait ressortir à $1,001,940 les bénéfices nets de l'exercice, en regard de $1,024,702 en 1930. Les dépôts forment une somme de $116,417,539 marquant une diminution d'un peu plus de trois millions par rapport à la même date de l'année precédente. Les dépôts courants ont été affectés, naturellement, par la contraction des affaires. Les dépôts d'épargne, qui s'élèvent à environ $89,500,000, à rapprocher de $91,100,000 à la fin de l'exercice antérieur, n'ont fléchi qu'au mois de novembre, à cause de la souscription du public à l'Emprunt national; en août, septembre et octobre, ils étaient en augmentation relativement au 29 novembre 1930. L'actif de la Banque, accusant un accroissement de près de trois millions, s'établit à $150,210,246. L'actif liquide s'élève à $16,353,331. L'actif immédiatement réalisable, qui se chiffre par $78,264,984 en regard de $72,721,566 l'an dernier, représente 57,78 pour cent du passif envers le public, contre 54.98 fin novembre 1930. Les prêts courants et escomptes forment un total de $63,560,303, à rapprocher de $66,424,828 à la clôture de l'exercice antérieur. Cette diminution de $2,864,525 est la conséquence du ralentissement de l'activité économique. Les placements de la Banque se chiffrent par $42,151,836, en augmentation de $3,889,604 depuis un an.

Les actionnaires, après avoir adopté des résolutions de félicitations à l'adresse des administrateurs et de remerciements à l'adresse du personnel, ont réélu le conseil d'administration de la Banque, qui est ainsi composé: l'hon. F.-L. Béique, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet, et J.-H. Fortier, sir J. Geo. Garneau, MM. A. A. Larocque, Ch. Laurendeau, C.R., et Beaudry Leman, l'hon D. O. L'Espérance, M. Léo G. Ryan et l'hon. J. M. Wilson.

La situation générale

La crise économique dont souffre le Canada, bien qu'elle y soit moins grave que dans la plupart des autres pays, a suivi son cours en 1931. L'agriculture, qui tient une si grande place dans notre économie nationale, continue d'être atteinte à la fois par l'avilissement des prix et par le fléchissement de la demande mondiale. Toutes les branches de l'industrie, sauf l'extraction de l'or qui connaît une recrudescence de activité, doivent encore [illegible] au ralenti afin de [illegible] leurs rendements à la capacité d'achat momentanément [illegible] des marchés. D'où chômage, diminution des disponibilités de la population rurale et urbaine, ralenti[illegible] général du commerce [illegible] et extérieur, des transports et des opérations de banque.

Le Canada [illegible] à la solidarité qui unit toutes les nations, qu'elles le veuillent ou non. Il est d'autant plus sensible aux influences extérieures, que sa population relativement peu nombreuse laisse disponible pour l'exportation une large part de sa production. Il y a lieu de remarquer en outre que nos principaux produits d'exportation, denrées agricoles et matières premières, sont ceux dont la production emploie le plus grand nombre de travailleurs, et que ce sont aussi ceux qui subissent la baisse la plus profonde. L'amélioration de la situation économique de notre pays dépend donc, dans une large mesure, de l'assainissement du monde.

La lecture des journaux et revues est peut-être susceptible de créer l'impression que le monde est aujourd'hui en plus mauvaise posture qu'il n'était il y a un an. Il n'en est rien, croyons-nous. Ce qui peut faire illusion à ce sujet, c'est que de [illegible] et graves problèmes, longtemps laissés en suspens, se posent à présent avec une urgence telle, qu'ils [illegible] plus [illegible] ni atermoiement, mais exige[nt] [illegible] une solution. La [illegible], semble-t-il, c'est que la situation internationale est parvenue à un point de son évolution où les [illegible] seront contraints de prendre, à bref délai et à quelque prix que ce soit, les initiatives qui apparaissent maintenant aux yeux de tous comme indispensables au rétablissement de l'équilibre économique mondial.

Les causes lointaines

La présente situation tient à de multiples causes politiques, économiques et financières, les unes lointaines, les autres récentes, dont il n'est peut-être pas inutile de retracer brièvement les grandes lignes afin d'en mieux montrer les conséquences. Plus de treize ans après la conclusion de la paix, la Grande Guerre n'est pas encore liquidée. Dettes et réparations ont fait l'objet de nombreuses négociations dont aucune n'a jamais eu un caractère définitif. Le seul moyen sûr et pratique dont disposaient les Etats débiteurs pour s'acquitter envers leurs créanciers étrangers, c'était évidemment l'exportation de marchandises. Or la guerre a été suivie d'une vague de nationalisme économique qui a suscité partout des entraves aux échanges. Plusieurs pays ont voulu s'industrialiser rapidement afin de fournir du travail aux hommes démobilisés et de reconstituer la fortune nationale. Ils ont élevé, dans cette intention, des barrières douanières parfois infranchissables. Les pays déjà industrialisés, et dont quelques-uns avaient développé leur outillage pendant les hostilités, recoururent à leur tour au relèvement des droits de douane, en vue de protéger leurs marchés contre la concurrence de pays étrangers disposant d'une main d'oeuvre moins bien rétribuée. Circonstance aggravante, la plupart des gouvernements demandaient en même temps au tarif fiscal une partie des ressources dont ils avaient besoin pour solder les dépenses publiques sans cesse croissantes.

De 1914 à 1918 de nombreux pays avaient donné une grande extension à leurs exploitations agricoles et industrielles, afin de répondre aux besoins anormaux du temps de guerre. Après l'armistice, lorsque les anciens combattants furent réintégrés dans la vie économique et que les Etats nouveaux, créés ou reconstitués par le traité de Versailles, se mirent résolument au travail, la production mondiale de la plupart des matières de grande consommation, pour ne rien dire des objets fabriqués, atteignit bientôt un volume très considérable. Loin de trouver une contre-partie dans un accroissement de la demande, cette augmentation de l'offre coïncida avec les événements qui se sont produits en Russie et en Asie, et qui ont en grande partie écarté du marché international de sept à huit cents millions d'êtres humains, qui comptaient en temps normal — selon M. Georges Blondel — pour environ 30 pour cent dans les échanges mondiaux.

Les causes récentes

Après la crise de 1921, dont la leçon ne semble guère avoir été profitable, le monde connut une reprise générale des affaires qui aboutit, en 1928-1929, à la période d'inflation et de spéculation que l'on connaît, et qui devait avoir les conséquences qui se font encore sentir. Nous n'éprouvons aucun vain plaisir à rappeler aujourd'hui que nous avions prévu ces conséquences, du moins en ce qui concerne notre pays. Mais, puisque en certains milieux on prétend encore en faire porter aux banques canadiennes une partie de la responsabilité, qu'il nous soit permis de citer un court passage du rapport annuel du conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale, qui était soumis aux actionnaires de notre institution il y a exactement trois ans, c'est-à-dire le 15 janvier 1929:

"Dès le mois de janvier 1928 — lisons-nous dans ce rapport — les banques canadiennes, dans leurs rapports annuels, mettaient le public en garde contre les excès de la spéculation, particulièrement lorsqu'ils font assumer aux épargnants des engagements au-delà de leurs moyens. Ces avis, qui ont été renouvelés cette année, devraient être d'autant mieux accueillis qu'ils paraissent aujourd'hui plus opportuns que jamais et qu'ils sont desintéressés, puisqu'une plus grande activité financière, raffermissant les taux d'intérêt, profite aux banques. Après ces conseils de prudence on aurait mauvaise grâce à s'en prendre aux banques lorsque se produiront en Bourse des réactions qu'elles n'auront pas provoquées, qu'elles ne pourront pas empêcher, et dont elles devront subir le contre-coup."

L'abus du crédit prit d'immenses proportions. Aux Etats-Unis surtout, on étendit à toutes sortes d'objets de luxe et de demi-luxe le crédit à la consommation, et les ventes à tempérament hypothéquèrent pour des années à venir une partie du pouvoir d'achat du public, apportant à plusieurs branches de l'industrie un stimulant momentané. Les capitaux, qui abondaient sur les grands marchés financiers internationaux, se lancèrent à l'aventure. Ne trouvant plus l'emploi habituel, ils s'engagèrent inconsidérément à l'étranger dans les conditions qui ne présentaient ni la sécurité ni la mobilité nécessaires. Prêts à court terme et à long terme se multiplièrent avec une rapidité sans exemple. Dans divers pays de l'Europe et de l'Amérique méridionale le produit d'une grande partie de ces emprunts fut affecté à des fins improductives ou immobilisé de quelque autre façon. Ainsi s'édifiait un vaste échafaudage de crédit qui se trouvait à la merci du premier ébranlement de la confiance qui pouvait se produire.

LA CRISE FINANCIERE

Lorsque la dépression économique vint contracter le rendement des impôts et la matière imposable elle-même, les budgets de plusieurs Etats accusèrent des déficits d'autant plus importants, qu'ils étaient déjà lourdement obérés par de grandes entreprises de travaux publics, l'application de nombreuses lois sociales et des subventions de toute nature. Les créanciers de ces Etats ou de leurs nationaux s'en alarmèrent. Au mois de mai 1931 la suspension des paiements d'une banque autrichienne déclencha la crise de confiance. Au cours du printemps les prêteurs étrangers tentèrent de faire rentrer brusquement une grande partie des placements à court terme qu'ils avaient faits en Allemagne et qu'on a évalués à une dizaine de milliards de marks. Le moratoire Hoover, au mois de juin, amena une détente, mais l'amélioration fut de courte durée. Dès le début de juillet une importante banque allemande dût suspendre ses paiements, et la situation de l'allemagne empira rapidement. D'autres pays, en Europe et ailleurs, se trouvaient aussi en mauvaise posture. Le marché de Londres, dont les ramifications s'étendent à tous les continents, ne tarda pas à ressentir le contre-coup de ces perturbations. Les capitaux à court terme, qui y avaient afflué au printemps, furent l'objet de retraits si massifs au cours de l'été, que la Banque d'Angleterre dût exporter une quantité d'or qui réduisit ses réserves d'environ 20 pour cent pendant les trois dernières semaines de juillet. Elle ne put maintenir la livre au pair, malgré ses importants avoirs à l'étranger, qui ne présentaient pas la liquidité nécessaire, et malgré les crédits que lui consentirent la Federal Reserve Bank of New York et la Banque de France. Aussi, comme chacun sait, le 21 septembre, la Banque d'Angleterre abandonnait-elle la convertibilité en or de ses billets. Cette mesure, bien qu'elle ne fût pas sans exemple en Grande-Bretagne, généralisa en l'aggravant la crise de confiance. Il se produisit une véritable ruée vers l'or, chacun voulant échanger à tout prix contre du métal précieux les titres qu'il détenait quels qu'ils fussent. Le marché international des valeurs mobilières en subit un rude choc, dont il n'est pas encore complètement remis.

LE DOLLAR CANADIEN

La dépréciation de la livre sterling provoqua une forte baisse de notre change sur New-York. Le Canada applique ses créances en livres provenant de l'excédent de ses exportations vers l'Angleterre à la compensation. Le fléchissement du cours de la livre réduit d'autant ses moyens de règlements à New York.

En temps normal, un pays rectifie le cours de son change en expédiant de l'or sur le marché où la balance de ses comptes internationaux présente un solde déficitaire. Mais à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Le Canada, qui n'a pas encore accumulé assez de capitaux pour mettre lui-même en valeur toutes ses ressources, n'est pas un marché financier international. Avant de prétendre satisfaire aux demandes d'or du monde entier, il se devait de défendre sa monnaie et sa situation financière. Il n'effectue momentanément des envois de métal précieux que lorsqu'il s'agit d'acquitter des créances payables en or à l'étranger. Les créances de cette nature, qui pèsent lourdement sur notre change, se sont du reste multipliées plus que de raison depuis quelques années. Des corps publics et des sociétés avaient pris l'habitude d'emprunter à New-York ou d'émettre des titres payables en fonds américains. Tous ne se rendraient peut-être pas compte de la portée de leurs engagements, qu'ils prenaient afin de profiter d'un avantage immédiat. Pourtant, le fléchissement de notre change sur New-York n'est pas un fait sans précédent: n'avons-nous pas vu, il y a une dizaine d'années, le dollar canadien se déprécier dans la mesure de 17 pour cent relativement au dollar des Etats-Unis? Les échéances en fonds américains, qui sont très onéreuses en ce moment, comportent une utile leçon, c'est qu'il vaut mieux, sauf quand il est impossible de faire autrement, conserver au pays les titres des dettes publiques. Le remarquable succès remporté l'automne dernier par l'Emprunt dit de service national a montré que les disponibilités du marché intérieur sont beaucoup plus considérables qu'on ne le croit généralement.

La dépréciation de notre change tient à un certain nombre d'autres causes, telles que la contraction en volume et en valeur de nos exportations vers les Etats-Unis, la suspension de nos emprunts à New-York et le retrait de capitaux étrangers placés au Canada, pour ne rien dire de la crise de confiance qui sévit dans le pays voisin et qui s'est parfois manifesté au détriment des institutions américaines elles-mêmes. Le rétablissement de notre change s'effectuera par degrés au fur et à mesure que s'améliorera un ensemble de conditions échappant, en grande partie, à notre volonte.

L'AVENIR

Si le retour d'un état économique plus normal dans notre pays ne dépend pas uniquement de nous-mêmes, nous pouvons néanmoins préparer et même hâter la reprise des affaires, au lieu de l'attendre passivement. Ce qui s'impose avant tout, c'est une oeuvre d'assainissement financier. Bien que nous ne nous soyons pas laissé entrainer aussi loin que d'autres dans cette voie, nous avons commis, nous aussi, des abus de crédit. La facilité de l'argent, en période de prospérité, a incité un grand nombre de corps publics et de sociétés à négocier des emprunts qui n'étaient pas tous justifiables ou dont le produit n'a pas toujours été affecté à des fins judicieuses. Il importe que chacun ne recourt désormais au crédit que dans la stricte mesure de ses besoins essentiels. L'Etat, les provinces et les municipalités doivent se préoccuper avant tout de proportionner leurs dépenses à leurs revenus, d'équilibrer leurs budgets et d'amortir leurs dettes en grevant le moins possible les contribuables. Les chefs d'entreprise et même les simples particuliers ne sauraient mieux faire que de pratiquer l'antique vertu d'économie et de se constituer des réserves. Tout le monde devrait enfin se faire un devoir d'apporter à sa tâche, quelle qu'elle soit, son plus consciencieux effort, parce qu'il est plus nécessaire que jamais de proportionner le rendement du travail à sa rémunération.

x

"L'ACTUALITÉ ECONOMIQUE"

La conjoncture économique

Les problèmes suscités par la dépression mondiale mettent en évidence la solidarité économique des peuples. Cette interdependance ressort des discussions politiques qui se poursuivent à l'heure présente. A lire les dépêches et commentaires de la presse, on garde l'impression que la solution des difficultés auxquelles la plupart des pays ont à faire face repose encore plus sur des compromis internationaux que sur des mesures d'intérêt régional. Au fond, le principal obstacle à la restauration du commerce et de la finance réside dans l'intransigeant nationalisme qui se manifeste partout depuis la guerre. Tant que les pays n'auront pas trouvé une base d'entente et ne se seront pas résolus à la collaboration, il semble illusoire d'escompter une amélioration sensible de l'état général des affaires.

Parmi les questions importantes sur lesquelles se concentre l'attention universelle depuis quelques semaines, mentionnons le message du président Hoover, la crise financière de l'Allemagne et l'accord franco-allemand.

Le message du président Hoover au Congrès américain propose certaines mesures administratives en vue de hâter la reprise des affaires aux Etat-Unis. La déclaration reconnait la nécessité du désarmement et préconise le rétablissement de la *World War Foreign Debt Commission* afin d'étudier de problème des dettes et de proposer un rajustement temporaire. Le gouvernement américain a compris que le fardeau des dettes pèse lourdement sur l'Europe en cette période de crise; il semble disposé à se montrer conciliant en ce qui concerne le service des intérêts tout en étant opposé à l'annulation de la dette elle-même.

Le manifeste Hoover prévoyait l'incapacité dans laquelle se trouvait l'Allemagne de faire face à ses obligations. Les Etats-Unis devront bientôt se préparer à consentir de nouveaux prêts afin de protéger leurs avances, déjà considérables, de capitaux à l'Allemagne, à moins que là-bas le parti de Hitler ne s'empare du pouvoir et ne répudie selon sa promesse, les dettes étrangères y compris les réparations.

La crise allemande est assez renversante si l'on tient compte que l'Allemagne a emprunté l'équivalent de 5,625,000,000 dollars pendant la période 1925-30. Sur ce total 3,125,000,000 dollars furent affectés aux réparations et le solde a servi à renouer l'outillage industriel du pays ainsi qu'à d'autres fins productives. Outre les montants empruntés aux Etats-Unis et en Angleterre, l'Allemagne a encaissé pendant le même temps une somme équivalente à 7,815,000,000 de dollars provenant d'emprunts intérieurs ou des impôts. En d'autres termes, l'Allemagne a dépassé en cinq ans un montant à peu près égal au total des réparations fixées par le projet Young en juin 1929—et qu'elle avait consenti de payer aux alliés en 60 ans.

Maintenant que ses ressources financières sont épuisées l'Allemagne se tourne vers la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour obtenir de nouveaux crédits. Mais la Grande-Bretagne est dans l'impossibilité d'accorder de nouvelles avances par suite de pressants besoins financiers. D'autre part, la France est prête à conclure un arrangement avec Berlin à deux conditions, l'une d'ordre économique, l'autre d'ordre politique.

La première condition est que la France soit représentée au comité de direction des principales entreprises allemandes. Cela permettrait de surveiller une partie considérable de l'activité productive du pays. Au point de vue politique, la France va certainement exiger des garanties concernant le maintien du Traité de Versailles.

La France et le gouvernement allemand semblent croire cependant que l'avènement au pouvoir de la faction des Nazis est inévitable. Ce changement d'administration ne modifierait en rien la situation quant aux "réparations" car le chancelier Bruening et le président Hindenburg les considèrent eux-mêmes comme inequitables en principe.

La question de priorité des réclamations se réglera d'elle-même. Pour le moment, l'Allemagne est incapable de rembourser qui que ce soit et ne réussira pas à solder ses obligations tant qu'elle ne disposera pas d'un fonds de roulement suffisant. Dans l'intervalle, les créanciers n'ont ni privilège ni garantie tangible à faire valoir. De plus, il n'existe pas de tribunaux capables de forcer l'Allemagne à faire le partage de ses richesses. Les Allemands désirent faire droit à certaines obligations seulement et seuls les compromis détermineront sur quelle base l'entente sera conclue.

x x x

Un optimisme de courte durée s'est manifesté, au Canada, le mois dernier à la suite de la hausse des prix de certaines denrées. La situation industrielle n'est guère plus satisfaisante, cependant, dans la plupart des domaines. Les industries de l'acier et de l'automobile marquent un nouveau déclin. L'indice de l'emploi pour ces deux groupes, accuse une diminution en novembre par rapport au mois précédent.

Fer et acier fabriqués; **Novembre 1931, 93.4; octobre 1931, 99.6; novembre 1930, 142.3**

Automobiles et accessoires; novembre 1931, 51.2; **octobre 1931,** 59.6; novembre **1930, 89.1.**

Un regain purement saisonnier est à la veille de se faire sentir dans ces deux branches.

Les prix de gros ont enregistré au cours d'octobre et de novembre la première avance depuis deux ans.

Le commerce extérieur a subi en 1931 une nouvelle contraction par rapport à l'année précédente. La valeur des importations pour les dix premiers mois de l'année courante est inférieure de 38 p.c., aux chiffres de la période correspondante en 1930, tandis que les exportations accusent une diminution d'à peu près 34 p.c.

La situation financière des banques canadiennes reste fort satisfaisante. Les ressources liquides ont augmenté de 14,000,000 de dollars en septembre. Les dépôts courants sont aussi plus élevés de 25,800,000 dollars.

PRETS COURANTS CONSENTIS PAR LES BANQUES.

Les débits bancaires sont encore à la baisse, bien que les rapports d'octobre enregistrent un gain de 1,360,000 dollars sur le mois de septembre.

DEBITS BANCAIRES.

Les recettes du gouvernement fédéral ont diminué de 34,855,000 dollars pendant les huit mois terminés le 30 novembre dernier par comparaison à la période correspondante en 1930. Cette baisse n'est pas compensée par une diminution équivalente des dépenses. Le déficit des chemins de fer nationaux atteindra vraisemblablement 50,000,000 de dollars à comparer à 35,500,000 dollars au dernier et à 12,000,000 de dollars en 1929.

Autre facteur défavorable: le volume des emprunts canadiens à l'étranger surtout aux Etats-Unis. La

(Suite à la page 3)

L'Excès d'Acide Urique

est une cause très fréquente de Rhumatisme, de Sciatique, de Lumbago. Les reins dérangés laissent s'accumuler une quantité excessive d'acide urique. Prenez les Gin Pills pour obtenir du soulagement pendant qu'elles aident vos reins à fonctionner normalement.

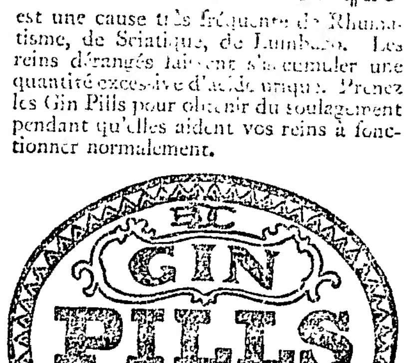

218F

Permanence

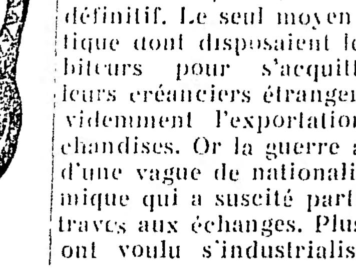

Les conditions changent et il naît de temps à autre des situations nouvelles. Cependant, depuis plus de 114 années, la Banque de Montréal procure à une clientèle toujours grandissante, la sécurité de son argent ainsi qu'un service financier efficace et sûr.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817
L'ACTIF DÉPASSE $750,000,000

Craie (Dustless) par gr.	.62
Craie, couleurs variées	.90
Encre (Carter's), la pinte	.85
Encre (Waterman, la pinte	1.00
Dustbane, 200 lbs	6.75
Caustu pour toilettes,	
60 lbs	6.75
30 lbs	3.40

Nous remplissons toutes commandes pour livres de Bibliothèque.

Il est encore temps de vous accomoder vour votre vrochain terme.

Satisfaction garantie, prix modérés

CANADA SEATING
COMPANY LIMITED
J. S. CASGRAIN, Représentant
Prince-Albert, Sask.

SYMPATHIE

La qualité essentielle d'un entrepreneur de pompes funèbres, est la sympathie. Nous acceptons notre travail comme une confiance sacrée, et nous considérons qu'il est de notre devoir de protéger ce que nous ont donné en soin, les personnes qui ont eu confiance en nous. Cette tâche ne peut être rempli que par des personnes qui ont vécu dans le centre où vous êtes.

HAMILTONS LTD
25 11ème rue est
Prince-Albert , Sask.
M. C. Hamilton, gérant-adm't'r

THE
Prince Albert Mfg
Company, Limited

Faites poser des fenêtres à votre ver[andah] nous ferons ce travail [illegible]

Ameublement d'Eglise de magasins et de bureaux

Nous [illegible] les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie

TELEPHONES
Jour, 3275 Nuit, 2813

NOTRE SPECIALITE
FERBLANTERIE
de tout genre

TOITURES METALLIQUES
EN GRAVIER ET ASPHALT

Chauffage à l'air chaud par gravité ou pression, Ventilation adaptée au besoin

Tout Ouvrage Garanti

Ladd, Lafrenière Co.
Adjoignant McDiarmid Lumber CO
Ave. Centrale, Prince-Albert
Téléphone 3039

F. W. Wright
1120 Ave. Centrale Prince-Albert
Téléphone 2289

BIJOUTERIE
ARGENTERIE
ORFEVRERIE

Enregistré pour faire les licences de mariage

REPARATIONS —
DE MONTRES
ET HORLOGES

Confiez nous vos réparations de chaussures

Tout travail garanti et prix raisonables

Aaron's Shoe Store

Caussures pour toute la famille
Service de réparation garanti
TELEPHONE 2570
Voisin du Strand Theatre
Avenue Centrale Prince-Albert

A. I. Wilkinson
MACDONALD BLDG
Coin Ave. Centrale et 11e rue,O
BONS DU DOMINION DU CANADA
..Bons Provinciaux et bons de.. ....corporations, donnant de .... 4½ à 7%

PLACEMENTS
Nous offrons un premier hypothèque sur maisons de ville et fermes modifiées à 8%

LOYERS PERCUS
Remises faites mensuellement
Assurances de tous genres

Modern Bread
Company, Ltd.

PAIN SOM-MOR

Chez tous les épiciers. Envoyez votre commande

DEVENEZ NOTRE AGENT
Tél: 2838. Prince-Albert, Sask.

L'Assurance-Vie GREAT WEST émet tous les genres de polices aux taux les plus bas.

Polices sur revenus - Polices pour enfants - Bons pour familles ou subordonnés - Annuités - Dotations, 2 à 40 ans.

Représentants
C. J. BROSTROM, C.L.U.
Domrémy Hoey
J.-A. BRODEUR L.-A. BOILEAU

Ce que disent les journaux

FUSION

M. Bracken, premier ministre manitobain, estime que l'Ouest économiserait quelques millions chaque année en fusionnant les assemblées législatives des trois provinces des prairies pour donner à l'Alberta, à la Saskatchewan et au Manitoba un seul gouvernement. Pareil projet n'est pas nouveau. On en a déjà parlé pour la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard. Là comme dans l'Ouest, il s'agissait de faire des économies sérieuses et de centraliser le pouvoir. On en parle encore mais rien ne s'est fait, au vrai. Pour tourner la difficulté d'un pareil fusionnement, laisser à chaque province son entité distincte, réduire en même temps les frais de gouvernement, que ne pense-t-on d'abord à déduire le nombre des députés élus? Il y en a 181 dans les trois assemblées législatives de l'Ouest et l'on peut dire que c'est une centaine de trop. De même, dans l'Est, nous avons un trop grand nombre de députés. Rien que chez nous, il y en a 90, et nous ne souffririons pas du tout de n'en avoir que 40. Si cela ne faisait pas l'affaire des politiciens désireux de se placer, ce n'est pas à dire que le corps électoral en bloc n'y trouverait pas des avantages appréciables. Chez nous même, à nos 90 députés s'ajoutent 24 conseillers législatifs, bien que le Conoseil ne tienne plus du tout le rôle d'arbitre entre les partis pour lequel il a été créé. Nous avons donc 114 représentants dont une soixantaine pourraient disparaître sans que la province et l'intérêt général s'en trouvassent moins bien. Avant d'opérer des fusionnements de provinces, que ne commençons-nous par diminuer le nombre des députés et de ministres? S'ils tiennent tant que cela à rester tous, il y a une autre solution au problème: réduire de moitié le montant de l'indemnité parlementaire. Cela ferait, de ce temps-ci, une bonne somme à placer en frais de charité.

Le Devoir G. P.

Vers la centralisation?

Il est clair qu'au strict point de vue économique, l'Ouest aurait tout avantage à revenir vers l'unité. Cette partie du pays a tellement d'intérêts communs qu'il serait désirable de centraliser son administration. Au point de vue géographique, ce territoire forme un tout. Il n'y existe aucune frontière naturelle, aucune division de races, aucune différence substantielle de production.

On y peut invoquer l'objection des distances, mais les voies de communications sont généralement bien développées, dans l'Ouest, et les routes qui restent à créer, à cause de la nature du terrain, seraient relativement peu dispendieuses. Il y a donc de grandes facilités de transport et les représentants du peuple se rendraient tout aussi aisément à une capitale centrale qu'à leur parlement actuel.

Cependant, la chose n'est pas encore faite. La création des parlements crée des situations difficiles à supprimer. Sur les trois villes intéressées, il en est deux qui, au début, souffriraient du changement. Le fonctionnarisme, qui naît des gouvernements, serait éliminé en partie. Il faudrait mettre la guillotine en fonction. Cela signifie la résistance.

L'avenir dira si le plan d'unification est réalisable. Ce n'est pas la première fois qu'on agite une telle question. On a déjà tenté de pousser les provinces maritimes dans la voie de la centralisation. On pensait que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick pouvaient faire ménage commun et que la minuscule île du Prince-Edouard pouvait aisément transporter ses représentants à Halifax. Mais rien n'a été fait; il y a, dans les habitudes acquises, une force difficile à vaincre.

LE SOLEIL

Pourquoi la France résiste mieux à la crise

La crise économique atteint la France. Mais elle est incontestablement de toutes les grandes nations celle qui en souffre le moins. Pourquoi la France peut-elle offrir tant de résistance à la crise?

C'est la question que se posait récemment une grande maison de banque de New-York. Elle répondait que "l'organisation économique de la nation française est admirablement constituée pour résister aux crises."

Le niveau de vie est plus élevé en France que dans d'autres pays, mais le peuple français y consent pour s'assurer l'équilibre économique et la sécurité. L'auteur de l'étude à laquelle nous faisons allusion comparé quatre grandes nations: Etats-Unis, Angleterre, Allemagne et France.

Le premier atout en faveur de la France, c'est un équilibre entre sa population urbaine et rurale. Plus de la moitié de la population française est demeurée attachée au sol. L'agriculture est diversifiée et la plupart des paysans français s'efforcent de tirer de leur ferme tout ce dont ils ont besoin. De plus le paysan français est fort peu endetté. Toujours il tend à ne rien devoir. En France 80 pour cent des chefs de familles possèdent de la terre; aux Etats-Unis, 10 pour cent, et en Angleterre, 5 pour cent. La France est une nation qui compte relativement peu de grands centres urbains. Cinq villes seulement ont plus de 200 000 âmes. Aux Etats-Unis, cinq villes ont plus d'un million de population et on en trouve onze qui dépassent 650.000. La concentration de la main d'oeuvre dans les grands centres urbains est toujours un redoutable problème en temps de crise. Cette absence de concentration est un élément de force pour la France.

La France est la moins industrialisée des quatre grandes nations. Nulle part on ne trouve autant d'équilibre entre l'industrie et l'agriculture. En temps de crise il résulte de cet état de choses que moins de machines chôment. Le rendement du capital subit une contraction moindre. L'agriculteur français se trouve plus près de l'ouvrier et peut plus facilement écouler directement ses produits. La France bénéficie en outre de posséder en plus grand nombre que ses rivales de petits établissements industriels et d'avoir une plus forte proportion appartenant à des particuliers. Une autre force de résistance provient du fait que le crédit ne joue pas en France un rôle exagéré. On tend toujours à le contenir dans de justes et sobres limites.

Sur tout cela greffez le fait que le Français n'a pas la rage de s'enrichir rapidement et qu'il croit encore que l'aisance et la richesse sont le fruit d'un patient labeur, le produit de l'économie, l'aptitude à savoir ne pas dépenser plus que son gain.

LE NOUVELLISTE

Eloge des Esquimaux

Nous détachons le passage suivant d'une entrevue accordée par Mgr A. Turquetil à un représentant de la Presse de Montréal:

Mgr Turquetil connaît et aime les Esquimaux. "Ils sont, répond-il à une question, très intelligents, bien supérieurs aux Indiens et même à la moyenne des blancs. Dans un pays très dur, ils ne mènent pas une vie de farniente. Il faut une grande vivacité d'intelligence; aussi sont-ils toujours en éveil, toujours prêts à s'adapter à n'importe quelle circonstance imprévue, ce qui prouve leur habitude de penser vite et de développer leur faculté d'observation."

"On trouve de nombreux cas de longévité parmi les Esquimaux poursuit Son Excellence. Cependant, on ne voit pas de vieillards invalides. C'est que les vieux, dès qu'ils se voient dépérir, ne veulent pas devenir une entrave, une charge pour leurs enfants. Ils se sacrifient noblement afin de ne pas entraîner les jeunes dans la mort et ils leur ordonnent de les abandonner, afin qu'ils puissent courir à la recherche de leur subsistance.

Les Esquimaux sont aussi très hospitaliers. Il faut naturellement que les Blancs qui se rendent parmi eux se renseignent auprès des missionnaires pour connaître leurs coutumes et ne pas les blesser. Le caractère esquimau est très complexe, il tient de l'Oriental, et ce n'est pas en quelques lignes seulement, observe Mgr Turquetil, qu'on peut le définir. Les Esquimaux prennent un vif intérêt aux travaux accomplis par les missionnaires, ils se renseignent avec avidité et ils deviennent bientôt des aides précieux. Ainsi en fut-il dans la construction de l'hôpital. A ce propos, Monseigneur raconte la surprise de l'Esquimau qui fabriquait du béton armé sous la direction des missionnaires, quand il vit la chaux en fusion. "Mais quelle sorte de farine est-ce là?" s'enquit-il.

EFFET DE LA DEPRESSION

La dépression se fait sentir cruellement dans le Nord, déclare Mgr Turquetil. La fourrure est la monnaie des Esquimaux. Or, par suite de la crise, la peau est tombée de $45 à $12 ou $10. Le prix des marchandises est monté. Il le fallait bien pour maintenir le commerce et le courage.

Les missions de Mgr Turquetil sont maintenues par les aumônes et par la Propagation de la foi. Les revenus ne suffisent pas à payer les frais de transport. Aussi faut-il compter sur la générosité des bienfaiteurs.

Mgr Tusquetil n'a pas encore reçu la bulle pontificale le nommant vicaire apostolique. Il ignore donc quel est son titre épiscopal et il fait observer que la nomination de vicas. Quant à son sacre, il aura probablement lieu, s'il est bien nommé évêque, au temps de Pâques, soit apr,s, soit un peu avant, après soit un peu avant.

Nouvelles

Huit cardinaux seront créés en février

Cité Vaticane. — Huit prélats, la plupart Italiens, seront probablement élevés à la dignité cardinalice au mois de février.

Le Pape tiendra un consistoire secret dans la troisième semaine de février et un autre, public, le 22 ou le 25 du même mois. Ces consistoires auraient lieu dans l'église St-Pierre de Rome, plutôt que dans la salle des consistoires, comme c'est généralement l'usage.

La visite attendue depuis longtemps du premier ministre Mussolini au Pape a été de nouveau ajournée au 11 février. Elle coincidera avec le troisième anniversaire de la signature du traité de Latran intervenu entre l'Eglise et le gouvernement italien.

AU VATICAN

Cité Vaticane. — Le 8 décembre dernier, Sa Sainteté Pie XI a fait sa troisième sortie dans la ville de Rome. Il était accompagné d'un prélat de sa cour et d'un surintendant des travaux. Comme sa visite n'était pas annoncée, elle ne fut pas remarquée, si ce n'est par un passant qui prit une photographie dont le Pape autorisa la reproduction dans l'"Illustration" du Vatican.

Une douzaine d'enfants qui jouaient dans la rue remarquèrent bien ce vieillard à la soutane blanche et se groupèrent autour de lui: Le Pape leur parla aimablement et les enfants se dispersèrent sans se douter qu'ils avaient parlé au Pape. Un passant le reconnut et prit une photographie. Elle fut suffisante pour faire connaître cette promenade du Pape dans les rues de Rome.

En cour de Rome

Nos lecteurs savent que la Sacrée Congrégation des Rites vient de dresser un nouveau catalogue des procès de béatification et de canonisation en cours. Le total, qui était de 328 en 1921, est passé à 551 en 1931.

On compte 57 procès de canonisation et 494 de béatification. Les causes en instance se répartissent ainsi par continents: Afrique, 8; Amérique du Nord, 12; Amérique centrale, 2; Amérique du Sud, 21; Asie, 24; Océanie, 2, et Europe 482.

Celles de l'Europe se partagent ainsi: France, 116; Italie, 271; Espagne, 55; Belgique, 13; Angleterre, 6; Allemagne, 6; 2 à la Suisse, à la Hollande, au Portugal et à la Pologne; une à l'Autriche, à la Tchéco-Sovaquie, et à la Roumanie.

Deux appartiennent au XIIIe siècle; 5 au XIVe; 2 au XVe; 25 au XVIe; 111 au XVIIe; 110 au XVIIIe, 247 au XIXe et 49 au XXe.

Eglises fermées

Riga. — On mande de Kharkovie que, d'après les instructions reçues de Moscou, les autorités ukrainiennes ferment l'une après l'autre les églises orthodoxes qui subsistent. Les journaux annonçaient la fermeture de sept églises en divers lieux se félicitent de voir ces édifices "inutiles" transformés en immeubles d'utilité publique: clubs, restaurants, dépôts!

UNE ÂME ROBUSTE

MGR AUGUSTIN DONTENWILL

supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée

Sa mort, inattendue, et qui, malgré son âge relativement avancé, a paru prématurée, a été un vrai deuil pour toute la colonie française de Rome. On ne se fait pas à la pensée qu'on ne reverra plus ce grand missionnaire, dont la carrure robuste semblait une réplique de sa vigueur spirituelle et de son équilibre moral, dont le large visage s'éclaircit d'un sourire plein d'affabilité et qui posait sur vous, quand il vous abordait, un regard si bienveillant.

Et pourtant, il eût semblé que sa disparition n'eût point dû laisser un tel vide. Tout entier appliqué au gouvernement de sa Congrégation — dont les effectifs ont doublé sous son généralat. — Mgr Dontenwill ne se prodiguait guère, durant ses séjours à Rome. On l'apercevait aux grandes cérémonies religieuses. On le rencontrait aux réunions de la colonie française, plusieurs fois par an aux réceptions de l'ambassade. Et c'était tout. Encore faisait-il de longues absences de la Ville Eternelle. Il avait voulu visiter toutes les maisons de sa Congrégation, et connaître personnellement, autant qu'il était humainement possible, Chacun de ses religieux. Et il était allé en Espagne, à Ceylan, dans le Sud-Africain, au Texas, au Mexique, au Canada. C'est tout juste s'il n'avait pas poussé jusqu'aux Missions lointaines des Esquimaux.

C'est qu'il était impossible de l'approcher sans ressentir l'impression de la bonté profonde qui caractérisait ce fils de l'Alsace. Une inaltérable égalité d'humeur la rendait plus sensible encore: elle était devenue légendaire dans sa Congrégation, où personne ne se souvenait de l'avoir vu troublé ni fâché. Lors de son jubilé sacerdotal, les *Petites Annales des Oblats de Marie-Immaculée* évoquèrent, à ce propos, une amusante histoire de sa jeunesse religieuse. Il arrivait aux scolastiques d'Archeville, au Canada, de faire de longues excursions pendant leurs vacances. Chacun d'eux, à son tour, était chargé de la cuisine. Le jour où ce soin incomba au Fr Dontenwill — qui passait d'ailleurs pour avoir des talents culinaires, — les malicieux confrères formèrent le complot de mettre cette imperturbabilité à l'épreuve. A peine le repas était-il commencé qu'un feu roulant de critiques s'abattit sur le Fr Augustin, dont chacun qualifia le dîner d'exécrable. Celui-ci se contenta de sourire, et mangea sa part de bon appétit. Nombre d'années plus tard, au lendemain de l'élection de Mgr Dontenwill au généralat, Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert (ces vieux missionnaires gardent un âme si jeune!), voulut sonder de nouveau les ressources de cette patience étonnante. A quatre reprises, durant journée, il vint tout exprès lui poser des questions futiles. "Et vous ne vous fâchez pas!" lui demanda-t-il enfin, heureux d'avouer sa défaite.

Une pareille sérénité ne s'explique point par le seul tempérament. Il y avait, chez le Supérieur des Oblats de Marie-Immaculée, une charité intarissable. Dans ses visites aux maisons de sa Congrégation, il tenait à se rendre compte de tout. Pourtant, tout de suite, chacun était à l'aise Mgr Dontenwill n'apparaissait point comme un inspecteur soupçonneux, contre lequel, instinctivement, on se met en garde; c'était le père auquel chacun se confiait; il avait, à un degré rare, le don d'encourager, de réconforter, d'infuser une ardeur nouvelle. Il savait commander, d'un ton cordial et avec quelle précision! Il savait aussi, avec la même simplicité, condescendre aux désirs de ses fils. Durant ses visites, il devenait le premier missionnaire de la Mission, président des cérémonies, recevant les chrétiens, devenant, à la lettre, le serviteur de tous.

Plus que par ses paroles, il dirigeait par ses exemples. Il n'était que de le regarder pour se rappeler les exigences de la vie religieuse. *Forma gregis ex animo.* Il ne s'accordait aucune exception à la règle. On le voyait partout et toujours le premier aux exercices communs. Au choeur, il n'eût souffert la moindre précipitation dans la récitation de l'office divin. Même ponctualité pour ses exercices personnels. Sa visite au Saint Sacrement se faisait chaque jour à la même heure. Archevêque, supérieur général, il se contentait, dans sa Curie générale, de deux petites chambres. L'économe de la maison lui proposa un jour de profiter d'une occasion avantageuse pour meubler d'une façon plus avenante et plus confortable ce modeste appartement. Mgr Dontenwill refusa: "N'avons-nous pas fait le voeu de pauvreté?"

Ces vertus extérieures étaient comme le treillis qui garantissait sa vie intérieure; il la puisait à sa source la plus haute: la messe. *Unum militemini quod tractatis* (Cherchez dans la célébration des saints mystères le modèle de votre propre vie) s'était gravé, profondément, en cette âme très peu compliquée, mais très profonde. Ses intimes ont observé qu'il cherchait le sujet de sa méditation quotidienne dans la messe du jour; et quand la partie mobile de la messe était du "commun", c'étaient les prières du "Canon" qui lui fournissaient un aliment intarissable. Un autre trait complète et explique celui-là; avec son missel, la sainte Bible et le bréviaire, il ne manquait jamais d'emporter dans ses voyages *les Elévations sur les mystères*, de Bossuet, auxquelles il revenait sans cesse. Et, dans sa maladie qui devait l'emporter, la dernière lecture qu'il se fit faire fut une page de ce livre incomparable.

Une piété et une dévotion de cette trempe-là révèlent tout un tempérament spirituel. On comprend qu'une âme ainsi orientée ait été sensible aux touches de l'Esprit-Saint et prompte à y correspondre — ce qui constitue le don de piété, — précisément parce que la dévotion était vraiment chez lui, conformément aux paroles de saint Thomas, une volonté virile de se porter avec empressement à tout ce qui intéresse le service de Dieu.

Ainsi s'expliquent la fécondité de cette vie et la sereine tranquillité de cette mort.

La Croix B. SIENNE

"Actualité Economique"

(Suite de la page 2)

dépréciation de notre devise a déjà coûté plusieurs millions aux entreprises ayant des échéances sur la place de New-York.

La situation du blé paraît plus satisfaisante. Les approvisionnements mondiaux vont s'élever à 800,000,000 de boisseaux pendant la saison comparativement à 785,000,000 boisseaux, l'an dernier. Un tiers de ces approvisionnements est déjà absorbé suivant une estimation digne de foi. Une baisse dans l'excédent disponible améliore les perspectives. Le projet de contingentement du blé proposé entre la Grande-Bretagne et les Dominions devrait améliorer le sort du fermier canadien en lui assurant des débouchés certains.

Le prix du blé a fluctué, pour redescendre aux environs de 0.60 le boisseau.

PRIX MOYEN DU BLE A WINNIPEG

La production minérale est à la hausse; l'indice d'octobre marque une avance de 12 p.c., sur septembre. La production mondiale du cuivre continue de dépasser la demande et les prix ne sont pas rémunérateurs. Les producteurs vendent à perte. Un projet est à l'étude visant à restreindre la production à 26 p.c., de la capacité normale des entreprises. La réussite de ce projet exige le consentement mutuel des principaux intéressés; il reste encore bien des difficultés à aplanir avant de réaliser une entente.

SURPLUS DU CUIVRE

La quantité de cuivre disponible dépasse les 25 p.c., des approvisionnements mondiaux pour un an

x x x

Le marché en bourse est irrégulier et le volume des transactions reste faible. Les prix sont sujets aux restrictions imposées par les autorités de la Bourse.

VOLUME DES TRANSACTIONS EN BOURSE DE MONTREAL

L'emprunt fédéral a démontré que le capital abonde au pays. Une partie de ces disponibilités reste improductive, figée par le manque de confiance.

Valmore GRATTON.
licencié en sciences commerciales
Décembre 1931.

Croquis conjugal.

La femme X à son mari malade. —Chéri, j'écris à maman... et dis-moi... comment écris-tu "cimetière"... avec un "c" ou avec un "s"?

Arome scellé dans le métal

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

237-F

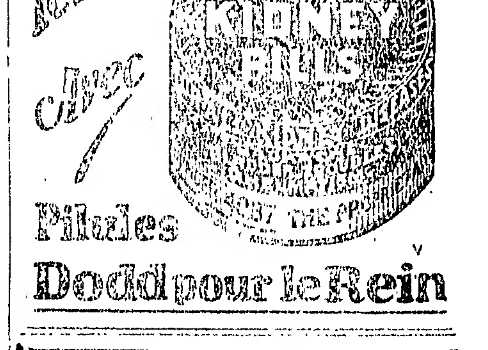

EPICERIES

...Nous avons un assortiment complet d'épiceries de la plus haute qualité, toujours meilleure que le prix.

NOUS LIVRONS LES COMMANDES
TELEPHONE 2120

ROCHE'S LIMITED
Ave Centrale Prince-Albert

Contrats et réparations Electriques

Poëles Electriques "GURNEY"
Frigidaires Electriques "KELVINATOR"
Foyers en glaise Lava
Chaufferettes à eau Hotpoint
Ampoules Mazda

J. E. LACROIX, LTD.
Electragist
8ème rue TEL: 2344

TED. MATHESON
LIMITED

Adjoignant Banque Royale
TEL. 3057 RUE CENTRALE

Complets pour hommes faits sur commande

Echantillons choisis de première qualité

Royal York
CLOTHES
Tailored to Measure

Atelier Métallurgique
Machine Moderne
Apareils Electriques
les plus récents

Envoyez nous vos magnetos générateurs, etc., nous portons attention spéciale aux ordres par la poste

GROSSER & GLASS, Ltd.
31 - 12ème rue Ouest
PRINCE-ALBERT - - SASK.

LA CIE PARENT LIMITEE
COUTIERS EN GRAINS

Maison établie en 1925 et contrôlée par du capital de langue française
Avance libérale et prompt paiement par chèque certifié
Références
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
POUR TOUT RENSEIGNEMENT, ADRESSEZ-VOUS A
Tel. 89 987 185-189 Grain Exchange Annex, Winnipeg

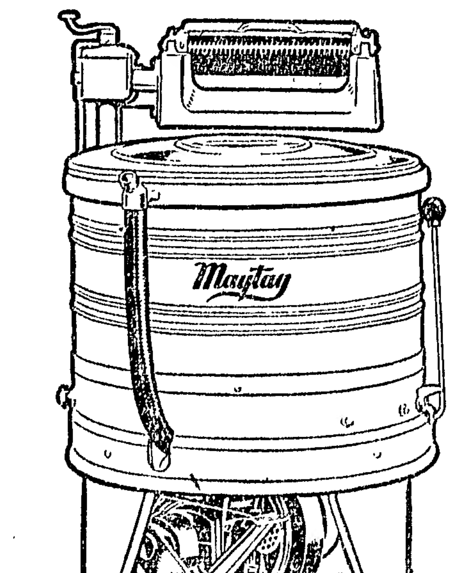

La Nouvelle Laveuse MAYTAG

Nous représentons les fameuses laveuses à l'électricité ou au gaz

Laveuses de qualité qui correspondent avec la bourse de chacun

$148.00
ET PLUS

Si vous désirez une nouvelle laveuse, il vous paiera d'examiner la laveuse "MAYTAG"

Manville Hardware Co. Ltd
Prince-Albert, Sask.

Rajustement économique et rajustement chrétien

"Nous sommes maintenant à la période de la déflation" ---- "Comme toutes les convalescences, la nôtre réclame une thérapeutique spéciale" ---- A la lumière de l'encyclique "Quadragesimo Anno" ---- Les salaires ---- Il faut comprimer les crédits ---- Surproduction générale --- Il nous faut choisir entre Rome et Moscou ---- Le catholicisme, c'est le salut ---- "La grande pénitence"

Suite

Dans cet ordre d'idées, et c'est la troisième vérité qu'il faut retenir, ne perdons pas de vue qu'il y a de nombreux ouvriers en dehors des syndicats et des usines. L'agriculteur est un ouvrier et qui emploie souvent d'autres ouvriers; dans une ville comme Montréal, il est permis d'affirmer que les non-syndiqués constituent la majorité. Or, il est notoire que tout ce monde qui travaille à salaire est déjà entré, d'une façon ou d'une autre, dans le mouvement général de réduction. Notre "malaise paysan" et notre problème agricole présentent sans doute plusieurs aspects: l'un des plus apparents et des plus pénibles est précisément que l'agriculteur, qui a subi le premier ce fléchissement des prix, paie trop cher les produits manufacturés, parce que les usines d'où lui viennent les articles dont il a besoin sont encore sous le régime des hauts salaires. Il y a là un écart qui pèse lourdement sur son budget. Il le ressent encore plus vivement quand il s'arrête à penser que les syndiqués qui sont assez heureux d'obtenir par l'organisation le maintien de leur échelle de salaires, jouissent d'un avantage supplémentaire: celui de voir leur salaire réel augmenter par suite de la baisse du coût de la vie.

Remarquons enfin, que les hauts salaires ne peuvent exercer sur la crise un effet salutaire qu'à une condition: c'est que l'on accélère encore le rythme de la production et qu'on l'amplifie. Sans entrer dans des détails techniques qui seraient inutiles, il y a tout de même à penser que l'on se heurte à des limites naturelles ou à des habitudes plus résistantes que toutes les théories. L'homme riche ne mange pas beaucoup plus que l'homme moyen. Il y a des peuples entiers qui vivent de peu et dont on ne peut augmenter la capacité de consommation qu'en modifiant profondément les conditions d'existence. Il y a peu de chance que l'on fasse jamais accepter à un Asiatique le régime Anglais. Le Russe qui vit dans le paradis bolchévique ne peut ni manger à sa faim, ni se vêtir suffisamment, ni pourvoir aux besoins les plus élémentaires de l'existence. Allez donc persuader les Soviets de sauver le monde en relevant le niveau de vie de ses ouvriers. Quelqu'un exprimait récemment sous une forme piquante cette vérité de bon sens: "En conscience, disait-il, je ne puis tout de même pas boire trois cents tasses de café par jour pour aider le Brésil, manger dix kilos de pain pour sauver le Canada, déchirer mes vêtements pour faire marcher les tissages du Lancashire, me renverser sur les cheveux huit litres d'eau de Cologne pour renflouer l'Allemagne."

Toutes ces raisons, que je ne fais qu'indiquer, nous découvrent un problème angoissant; mais elles imposent également une conclusion. Comment maintenir le pouvoir d'achat général si une partie considérable du monde ouvrier est incapable de travailler à plein salaire et s'il est pratiquement impossible de ramener la consommation au niveau de la production?

Je trouvais dernièrement sous la plume d'un économiste éminent (1) cette remarque: "On peut même affirmer que si le maintien des salaires élevés empêche les réductions nécessaires des prix de vente et de revient dans les domaines où l'équilibre est rompu, les hauts salaires tendent plutôt à diminuer progressivement le pouvoir d'achat général."

Ces observations s'imposent avec une évidence si pressante aux esprits qui réfléchissent que de grands employeurs ont dû revenir à une appréciation plus saine des faits en faisant consentir à leur personnel une réduction de salaire, et que, même au pays d'origine de la théorie que nous examinons, il a fallu considérer le maintien des hauts salaires comme un obstacle au retour de la prospérité. L'on met tout en oeuvre pour répandre l'axiome d'ailleurs si juste: Réduction vaut mieux que chômage.

Je prie qu'on le remarque, je ne cède pas au plaisir, qui serait tout à fait vain dans un débat de cette gravité, d'indiquer les points faibles d'une doctrine où l'on a voulu trouver l'allégement d'une crise douloureuse. Je veux plutôt faire comprendre que c'est d'un autre côté qu'il faut chercher la mesure et la vérité.

Il est clair—et c'est un principe que l'on doit affirmer avec fermeté — que dans ce rajustement inévitable, il faut traiter la main-d'oeuvre avec les ménagements les plus attentifs. Comment pourra-t-elle se tirer d'une situation qui ne lui ménage que des inquiétudes si la justice la plus délicate et la charité la plus affectueuse ne le protègent?

On peut aisément observer que livrée sans contrôle à ses seuls instincts, l'industrie à tendance à être inhumaine, à ne considérer que la production, les marchés, la concurrence, le rendement. Le travailleur, sa santé, ses forces, sa famille, son logement, son salaire, l'atelier, l'assurance contre les risques du travail, elle les abandonne aux pouvoirs publics ou à l'initiative privée.

Elle exploite jusqu'à l'extrême limite les services de la science. Personne ne songe à sous-estimer l'effort de la science dans ses applications industrielles, et il est incontestable que nous lui devons des merveilles d'ingénieuse précision. Mais qui ne sait qu'elle introduit aussi dans l'atelier une division du travail peu profitable à l'apprentissage à l'industrie de se passer de la main-d'oeuvre, elle est responsable pour une part certaine du chômage qui nous afflige.

D'autre part, l'égoïsme est de sa nature si brutal, la cupidité est si avant dans nos moëlles que tous les moyens paraissent bons d'amasser rapidement de la fortune? L'on spécule, au mépris de la justice la plus élémentaire, sur l'abondance ou la faiblesse, les besoins ou l'ignorance de la main-d'oeuvre.

Ce qui forme le trait distinctif de notre époque, c'est la concentration des richesses en quelques mains. Il faut relire mot à mot la page magistrale où le Pape analyse cette transformation du régime capitaliste qui permet à un petit nombre d'hommes d'exercer une véritable dictature et d'infuser le sang dans l'organisme économique dans la mesure où ils le veulent. Il serait intéressant d'analyser les conséquences qui découlent de ce fait: la lutte pour la maitrise absolue des marchés, l'ingérence dans le domaine politique dont on veut s'assurer la puissance, l'impudente dureté de coeur qui s'en remet à la raison du plus fort. Nous les voyons assez se dérouler dans notre propre milieu. Remarquons simplement, pour nous en tenir à l'idée principale qui nous occupe, sue toutes les causes agissent pour nous faire oublier la dignité de la personne humaine, la nécessité, les soucis, la noblesse du travail.

Eh bien! placez en regard de ces abus la nouvelle charte que le Pape vient de nous donner. Il y dénonce, comme l'on doit s'y attendre, cette erreur qu'il appelle "un séduisant poison" et qui veut que "tout le produit et tout le revenu, déduction faite de ce qu'exigent l'amortissement et la reconstitution du capital, appartiennent de plein droit aux travailleurs".

Mais il rappelle aussi que le capital est injuste quand "il réclame pour lui la totalité du produit et du bénéfice, laissant à peine à la classe des travailleurs de quoi refaire ses forces et se perpétuer".

Il dit à tous avec hardiesse, une hardiesse que l'on ne souligne pas assez: "Il importe donc d'attribuer à chacun ce qui lui revient et de ramener aux exigences du bien commun ou aux normes de la justice sociale la distribution des ressources de ce monde, dont le flagrant contraste entre une poignée de riches et une multitude d'indigents atteste de nos jours, aux yeux de l'homme de coeur, les graves dérèglements".

Il insiste sur la question primordiale du salaire. Après avoir souligné le caractère à la fois personnel et social du travail, il établit le régime et la détermination du salaire sur leurs bases rationnelles: la subsistance de l'ouvrier et de sa famille, la situation de l'entreprise, les exigences du bien commun.

Tout serait à commenter de ces trois points essentiels. Qu'il me suffise de rappeler pour le moment que de grands industriels, après avoir assuré à l'ouvrier un salaire établi des caisses de compensation, qui lui permette de faire face aux charges normales d'un ménage, ont dont la fonction est de relever le salaire parallèlement à l'accroissement de la famille. Il en est d'autres dont l'industrie, on le voit trop, doit soutenir une concurrence déloyale. Elle subit l'assaut de prix injustement déprimés qui mettent en péril l'industrie elle-même et les milliers d'ouvriers dont elle assure l'existence. L'on a vu ce spectacle rare de patrons exposant loyalement à leurs ouvriers la situation des marchés et les frais de production, et d'ouvriers, comprenant leurs vrais intérêts, qui se sont voués du même effort et du même coeur que le patron au relèvement du commerce en danger. C'est que dans ce domaine, on ne saurait assez le redire, rien ne se peut décider sans tenir compte de l'économie générale. Nous ne sommes pas des isolés; il y a interdépendance des individus, des professions et des métiers, comme des nations. L'égoïsme d'une catégorie tout entière à la recherche d'un intérêt personnel, exerce une réaction fâcheuse sur les autres parties de l'organisme économique et social.

Il serait facile d'en poursuivre la preuve à tous les degrés de la responsabilité humaine, dans les réactions des individus entre eux aussi bien que dans le domaine du travail et des relations internationales. Nous en avions tout à l'heure un exemple frappant dans le défaut des prix auxquels se vendent les produits de l'agriculture et ceux de l'industrie.

Nous pouvons du moins faire nôtre cette conclusion du Pape: "A mesure que nous réaliserons cette harmonie entre toutes les branches de l'activité économique, nous pourrons établir "une politique des salaires" qui offre au plus grand nombre possible de travailleurs le moyen de louer leurs services et de se procurer tous les éléments d'une honnête subsistance."

Nous sommes en vérité en présence d'une politique constructive particulièrement nécessaire à notre époque, parce qu'elle impose à l'égoïsme le frein nécessaire de la justice sociale et qu'elle dresse du même coup une barrière efficace devant l'idéologie communiste qui ne pense qu'à détruire sans profit pour personne.

II

Il est une seconde condition de notre retour à la santé: le rajustement chrétien. Je regrette de ne pouvoir en parler avec l'ampleur qu'elle mérite. Je veux en d're du moins l'essentiel. Ici ou là, depuis que le Pape a publié son encyclique, et parfois dans les milieux les plus étrangers à nos croyances, l'on entend une formule remarquable de concision et de justesse: Rome ou Moscou.

Que veut-on dire?

(A suivre.)

Black Leaf 40

Pour détruire les poux sur les volailles

Le nouveau tarif a fait augmenter le coût de 25 pour cent. Nous avons un bon stock qui a été acheté avant que le tarif soit en force

Donnez votre commande dès aujourd'hui, avant que notre stock soit vendu

1 oz	.35
1-4 lb	.75
1-2 lb	$1.25
2 lb	$3.75

Bell's Limited

GRENETIERS

TEL 2701 — 102 8ème rue Est

Prince-Albert - - - - - - Sask.

PRESCRIPTIONS

Il est préférable que vos prescriptions soient remplies par des pharmaciens qualifiés et expérimentés. Nous n'employons que les pharmaciens gradués pour ce travail si important et vous pouvez ainsi n'avoir que les meilleurs remèdes et les meilleurs services professionnels à nos magasins.

2 MAGASINS

ROWE'S
Drug Store
Adjoyant, magasin Ramsey's

ROWE'S
Central Drug Store
Adjoyant, Bureau de Poste

PRINCE-ALBERT, SASK.

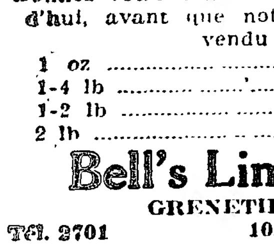

"Il est Différent"

voilà ce que l'on dit du

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il est en usage constant depuis plus de cent ans, et il a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ-LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, — quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, — quand votre sommeil est agité, — quand les douleurs attaquent votre corps,—quand vous vous sentez fatigué, etc.

On ne le trouve pas chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux; ou directement du laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

Les Centres

ASSINIBOIA, Sask

UN BANDIT AU PRESBYTERE

M. l'abbé J. H. Labrecque, curé d'Assiniboia, fut visité par un bandit armé, samedi soir, le 16 janvier.

M. le curé était aux écoutes à la radio, se trouvant seul au presbytère, lorsqu'il entendit quelqu'un en train de forcer la porte, fermée à clef. Il pouvait être vers les 6 h. 3-4 m., du soir. Il entendit la sonnerie à la porte d'en arriere.

Il vint l'ouvrir et se trouva face à face avec un bandit masqué et armé d'un révolver. L'ordre lui fut donné de remettre son argent. M. le curé n'hésita pas à s'exécuter.

Le bandit lui commanda de retourner sans regarder en arrière et l'accompagna. M. le curé monta dans sa chambre et se servit d'un téléphone qu'ignorait le bandit. Les polices de la ville et des officiers de "Mounted Police" furent sur les lieux quelques instants après, mais trop tard. M. le curé donna une minutieuse description du voleur. L'on s'attend à une arrestation d'un jour à l'autre.

La semaine précédente, fut aussi très mouvementée. Trois magasins furent défoncés, une pharmacie et deux garages.

Lors de ce vol, M. le curé avait en sa possession une quarantaine de dollars, argent d'une râfle au profit de la paroisse.

MONTMARTRE, Sask.

VIVE NOS SOIREES D'HIVER

Nous voici encore à la face d'un succès! Le nombre d'assistance à nos parties de Bridge se montre égal. C'est déjà beau! Nous remercions nos gens de tenir bon.

Les prix ont été distribués à la satisfaction de tous. Pour les Dames Don de Dame Léveillé, gagné par Dame Paul Beauchemin. Prix de consolation gagné par Dame Story.

Pour les hommes: Don de Dame Osias Hamelin, gagné par M. W. O'Shaughnessey. Consolation, gagné par M. W. Lavoie.

—L'heure de la séance la plus intéressante de l'année est arrivée. C'est la soirée des anciens pour le 31 janvier. Venez vous réjouir, c'est le meilleur temps.

Il y aura bien des surprises et des talents cachés se révéleront. Le programme comprend une partie de Whist, avec des prix nouveau genre, un concert fameux et la clef de la veilée sera sans contredit l'élection des directeurs de notre Cercle paroissial.

Nous aurons, en plus, le concours de notre orchestre qui sera au complet et nous donnera un programme varié dès l'ouverture. Venez à bonne heure! Venez en foule! Invitation à tous les cercles des paroisses environnantes.

HALTE LA MONTMARTRE EST LA

La partie de gourel entre le club local et celui de Glenavon fait renaitre l'espoir chez nos jeunes. Les visiteurs sont retournés avec une écrasante défaite de 10 à 1. Profitons de cette leçon pour revenir à la charge et pratiquer de plus en plus le bon sport et la devise du vieux poète sera vraie: Un esprit sain dans un corps sain! "Mens sana in corpore sano".

VA ET VIENT

M. et Mme Demers sont retournés à Régina où M. Demers est sous le traitement d'un spécialiste. Nous souhaitons à notre chef de région prompte guérison et heureux retour.

COCKERY, Sask.

—Un superbe mariage a eu lieu en l'église de Cochery, Sask., jeudi, le 14 janvier. M. Alfred Martin conduisait à l'autel Mlle Cécile de Moissac. La mariée, charmante dans sa toilette de satin blanc et son voile de dentelles anciennes, était accompagnée par son père, M. Hilaire de Moissiac tandis que le marié avait pour témoin, son frère Théodore. La cour d'honneur était représentée par Mlles Madeleine de Moissac, cousine de la mariée, E. Larlham, M. C. Dubois et A de l'Ecochère, MM. C. Martin, frère du marié, L. et J. de Moissac, cousins de la mariée. M. l'abbé Lucien Martin, vicaire à Montmartre, frère du marié, à béni le mariage. M. l'abbé Ouellette, vicaire à Biggar et desservant de la mission de Cochery, a donné une marque d'estime aux mariés en assistant à la cérémonie. De très jolis morceaux de chant, appropriés à la circonstance, furent très bien rendus: "Invocation, chant de mariage, par Mme Joe de Bussac, tante de la mariée; "Ave Maria", par M. W. Desrosiers et "Aimer Jésus" par M. et Mme Joe de Bussac. L'orgue était tenu par Mme L. de Moissac, tante de la mariée.

La noce eut lieu chez M. Joe de Bussac oncle de la mariée. Il y eut un splendide diner et un non moins succulent souper. La mariée, étant très estimée de tous, a reçu de très nombreux cadeaux.

Parmis les assistants, on remarquait: Mme. H. de Moissac, mère de la mariée, et ses deux fils, Joe et Paul: Mme A. Bissonnette, soeur du mariée, et sa fille M. Jeanne; M et Mme J. de Moissac et leurs enfants, M. et Mme J. de Bussac et leurs enfants; M. Guy de Bussac; Mlle Elisabeth de Moissac de St-Paul, tous parents de la mariée; M. et Mme G. Dubois: M. et Mme A. Marien et leur fils Lucien, M. J. de Grandmaison, Mlle A. M. de Grandmaison; Mme de l'Ecochère, M. et Mme G. Linaul, M. et Mme G. Lortie et famille, M. et Mme R. Ferland, Mme Larlham et enfants, M. et Mme W. Desrosiers, M. et Mme J. Dion, Mlles M. et A. Homodosky; MM. J. Komodosky; C. Côté, A. Lupien, M. et Mlle P. Gamache M. et Mme N. Marien. Tous se sont très bien amusés. Il y eut chant, musique, déclamation, danse et jeux de société. Les assistants se sont séparés enchantés de leur journée et de leur soirée. Les mariés sont partis en voyage à Storthoaks, chez le père du marié. Nous leur souhaitons une longue vie de bonheur.

VAL-MARIE, Sask.

Notre très sympatique agent de station, M. Geo. Duway a été élu commissaire d'école pour le village. C'est une victoire. M. Duway est parmi nous depuis 3 ans, il est très estimé du public et de la Compagnie du C.P.R. C'est à la demande des contribuables qu'il a bien voulu accepté cette charge très ingrate.

—M. E. Rivard a passé quelques jours à Ponteix par affaires.

—M. C. Brodeur a été nommé secrétaire du village, par un conseil en majorité française.

—M. J. Facette remplace M. Morin comme marguiller.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Notre assortiment d'automne dans tous nos départements est maintenant au complet. Les qualitées sont supérieures et nos prix des plus raisonnables.

Morgan's
CLOTHES FOR WOMEN

Ave Centrale — Prince-Albert.

ATTENTION

J'ai réussi à faire consetir à la maison

"CLOTHES OF QUALITY" accorder

un escompte de 10% sur complets et pardessus pour hommes.

Le prix de $29.00 est déjà très bas, mais si vous prenez en considération que ce prix est réduit à $26.10 sur tous nos nouveaux échantillons, il sera de votre avantage de visiter notre établissement

J. H. ROBERTSON

Nouvel Edifice ROWE, en face du Bureau de Poste

TEL. 2226 — PRINCE-ALBERT

MEILLEUR CHARBON POUR LE MEME PRIX

ROSEDALE

McDIARMID Lumber Co. Ltd.

Henribourg — Spiritwood

PRINCE-ALBERT

Téléphonez 2733

Nous garantissons tout ouvrage qui nous est confié pour réparations de

MAGNETO
GENERATEUR
BATTERIES

Nous testons les freins d'automobiles GRATIS

Teléphone 2207

SMITH Auto-Electric

Coin; Central Ave. et 11eme rue

Prince- Albert — Sask.

POURQUOI L'OPERATION

Pour l'appendicite, calcul biliaire, maux d'estomac et de foie. On s'est servi du remède Hepatola, avec succès durant 20 ans dans tout le Canada. Essayez-le. Prix $6.75 par la poste.

Mme GEO. S. ALMAS
P. O. Box 1073
SASKATOON, SASK.

MANTEAUX DE FOURRURE

POUR HOMMES ET DAMES faits sur commande

Toutes réparations à nos taux très réduits, prenez-en avantage.

Nouvelles robes, des plus ravissantes; modèles en vogue et à de très bas prix

BAS DE SOIE — pour dames et demoiselles dans toutes les coulers et styles en vogue

PRINCE ALBERT FUR COMPANY

806 avenue Centrale

TEL: 2357 — Prince-Albert

Baldwin Hotel

PROPRE CONFORTABLE CENTRAL

Taux spéciaux par semiane et par mois

PLAN EUROPEEN

Taux très raisonnables

326 -- 328 2ème Ave sud
SASKATOON, SASK.

A. C. Hoosie, gérant

ARTICLES POUR LES MISSIONS

Une spécialité toute différente.

Livres de librairie: Taux spéciaux pour libraires

Vins de Messe: des Harrach Hills, échantillons envoyés sur demande

Landy & Co. Limited

16 rue Dundas Ouest
TORONTO (2) Ontario

Livraison — Tél: A.D. 0166

Attention

Gagnez 10% à 30% sur vos assurances en les confiant à

Arnold Lepage AGNEW

PRINCE-ALBERT, - - SASK

Téléphone 2121

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

INSTITUTRICE BILINGUE demandée pour D. S. Shell River No 3090. S. V. P. mentionner expérience, qualifications et salaire demandé. Ecrire à Mme E Cayo, Sec.- trés Boutin, Sask. 43-47-P

ON DEMANDE un jeune couple pour louer ou acheter hotel dans un bon centre du nord à très bonnes conditions. S'adresser au Patriote. Boîte P.L.

A LOUER: belle ferme, une section, 600 acres en culture, dont 200 à mettre en labour d'été, 2 milles du village, église et école. Ecrire ou s'adresser à Emile Girard, Fife Lake, Sask. 47-51-P

RADIO: Marque Radiola, six tubes à vendre ou échanger. Accepterais parts U G G ou argent $50.00. Excellente machine. Adresser Casier 46 Montmartre, Sask. 47-C.

Un savant américain fait sortir un nerf d'une cellule

Nouvelle-Orléans. — Le prix annuel attribué à une découverte sensationnelle a été donné par l'Association Américaine pour l'avancement des sciences, au docteur Carl-Caskey Spiedel, de l'université de Virginie.

Le docteur est le premier savant, qui a pu faire croître un nerf, de sorte que l'étude de ce dernier devienne possible. Par un microscope spécial, on a pu voir un nerf éclore d'une petite cellule, et grandir.

Enseigne d'un ébéniste.

Un tableau représentant un grand personnage se tenant au chevet d'un malade et au bas de ce tableau cette inscription:

"L'empereur *Commode consol*e son *secrétaire* qui est au *lit* pour excès de *table* et lui dit: Tu m'es *nécessaire, guéris donc!*"

Monuments funéraires
de toutes descriptions.

J. O. BRUNET

411 rue Taché, St-Boniface, Man

Demandez notre catalogue

LE CAFE PAR EXCELLENCE

Repas servis à toute heure

L'excellence de notre cuisine et l'efficacité du service est le secret de notre succès

Central Hotel & Café

MAH KUM CHONG Gérant

TELEPHONE 2067
Ave Centrale, Prince-Albert.

W. G. Hounsell

Qualité et Service Notre Devise

Réparations de chaussures de tout genre

ATTENTION SPECIALE donnée aux commandes postales

INFORMEZ-VOUS

Mitchell Block

Ave. Centrale et 11 Rue Est.

Prince-Albert - - - - - - Sask.

Charbon MIDLAND

Double Screened Lump, la tonne $10.00
Double Screened Stove, la tonne $8.00
Double Screened Cobble, la tonne $8.50

North Star Lumber Co. Ltd.

Cour à Prince-Albert. D'où vient la bonne qualité.

TEL: 2275

Prince-Albert, Sask. — J. P. Hepburn, gérant.

DIVERS

Tout un village en prison

Kovno. — Toute la population adulte du village de Naujamiesta a été condamnée à la prison et les 400 "condamnés" ont commencé à purger leurs sentences allant de deux à quatre semaines, par groupes de 10, la prison locale ne pouvant en accommoder plus à la fois.

Cette sentence en bloc est le résultat d'un procès qui dura 42 ans, sur le droit des habitants de ce village à ramasser du bois de chauffage dans la forêt voisine ou, depuis des générations, ils avaient coutume de s'approvisionner. Le gouvernement avertissait de temps à autre la population que la forêt était propriété de l'Etat et qu'il était défendu d'y aller.

La petite ville intenta d'abord des procédures contre le gouvernement tsariste russe puis contre le gouvernement de la république lithuanienne, après la guerre. La police dressa de nombreux procès-verbaux et, à plusieurs reprises, des amendes furent imposées. La cause était toujours devant les tribunaux et le gouvernement vient de gagner ce long procès. Entre temps, chaque habitant du village avait été condamné, une ou deux fois, à l'amende.

Personne ne voulut payer l'amende et les autorités ont consenti à laisser chaque habitant faire un peu de prison, à tour de rôle. Les habitants de ce village continuent, comme par le passé, à ramasser du bois dans la forêt.

x

Tournée au Canada

New-York. — Une jeune Française, Mlle Lucienne Radisue, vient d'arriver ici pour accomplir une tournée au Canada, au Mexique et en Amérique du Sud. Elle organise elle-même des concerts où elle figure avec honneur pour avoir mérité déjà le grand prix d'Excellence du Conservatoire de Musique de Paris. Elle est aussi habile dans presque tous les sports.

x

Pas de dumping sur la laine

Ottawa. — En vertu d'un arrêté ministériel qui vient d'être publié le droit de *dumping* établi il y a quelque temps ne s'appliquera pas à la laine brute. L'arrêté explique que le Canada importe la laine surtout de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique-Sud et que les conditions monétaires de ces pays enlèvent toute raison d'appliquer ce droit spécial. Il déclare que la non-application de ce droit à la laine bénéficiera au commerce britannique sans diminuer les revenus du Canada et sans nuire au producteur canadien de laine.

x

Grand prix d'histoire

Bruxelles. — Le gouvernement belge vient de décerner son grand prix quinquennal d'histoire de la Belgique à Dom Usmer Berliere, religieux Bénédictin de l'abbaye de Rarednous. C'est la consécration méritée d'une belle carrière de savant. On ne compte plus, en effet, les travaux consacrés par Dom Berliere aux annales monastiques et à l'histoire de l'Eglise en Belgique.

Dom Berlière aux annales monastiques et à l'histoire de l'Eglise en Belgi-mission royale d'histoire; il est le président honoraire de l'Institut historique de Rome. Il fut conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

x

Les Activités . .

(Suite de la page 1)

en qualité de délégués de droit et d'y présenter un rapport des activités de sa région; de voir à l'organisation et au bon fonctionnement du concours de français: contributions volontaires, participation de toutes les écoles, groupement, solennité de la distribution des prix; encourager, aider, les initiatives personnelles, etc...

Ce rôle, le chef de région ne peut vraiment le remplir sans un contact immédiat avec les comités. Il suppose donc une visite, au moins annuelle, de tous les groupes de sa région.

ACTIVITES DU COMITE PAROISSIAL

La discussion s'étend beaucoup sur ce sujet. Car il s'agit de réalisations possibles, pratiques. Force nous est donc de résumer:

Pour que les cercles paroissiaux vivent, il faut leur donner du travail. Ce travail à accomplir, il faut le proposer sous forme de programme pour une année entère, unique moyen de ne pas marcher à l'aveugle.

Ce programme comprend une liste d'activités pour le comité lui-même, et une autre pour le cercle tout entier.

Que comprend-il?

Le *Comité* aura à mettre en branle l'organisation paroissiale toute entière. A lui donc de rédiger le programme, soit par lui-même, soit, préférablement semble-t-il, par un comité nommé tout exprès pour cela.

Son travail à lui comprend en outre l'étude et la discussion, suivie d'action, de certaines initiatives: vie française plus intense, plus universelle, par tous les moyens mis à sa disposition; mise en oeuvre des directives de l'exécutif; campagne d'aide au *Patriote* par le moyen d'abonnements et de travaux d'impressions. En certaines paroisses, c'est le comité qui est l'agent du *Patriote*, etc...

Pour le *Cercle* ou assemblée paroissiale, il faut des réunions régulières, fréquentes, intéressantes. La conférence ou le débat en est la partie sérieuse. Mais sérieux ne veut pas dire au-dessus de la portée des gens. Le but serait alors manqué. Et il ne manque pas de sujets concrets, d'intérêt immédiat pour la plupart des nôtres.

Pourquoi la partie récréative ne serait-elle pas confiée, à tour de rôle, aux écoles de la paroisse? aux diverses sociétés? L'intérêt serait alors universel!

CONCLUSION

Comme on le voit, les séances d'étude tenues à Willow-Bunch, sont prometteuses de résultats. Les discussions, conçues dans un esprit de collaboration féconde, ont ajouté à la rédaction d'un programme d'activités susceptibles d'adaptations et développements concrets.

A l'oeuvre, comités paroissiaux!

En relatant, dans ces pages du *Patriote*, le travail qui vient de s'accomplir, nous avons été forcément incomplets. Les chefs de région sont en possession de toutes les précisions nécessaires. Adressez-vous à eux. Nous savons qu'ils sont prêts à vous aider et capables de le faire d'une manière pratique.

A quand semblable réunion des chefs de région pour la partie Nord de la province?

WILLOW-BUNCH

L'abondance de la matière nous force à renvoyer aux "Centres Franco-Canadiens" une intéressante chronique reçue de Willow-Bunch. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir s'y reporter.

x

Le Canada . . .

(Suite de la page 1)

VALIDITE DES LOIS COLONIALES

La plus importante des anomalies constitutionnelles, incompatibles avec la doctrine d'égalité formulée en 1926, était la suprematie législative du parlement de Grande-Bretagne, plus particulièrement énoncée et mise en relief dans l'acte concer- L'histoire de l'expansion coloniale "The Colonial Laws Validity Act". L'histoire de 'expansion coloniale de l'empire britannique justifiait cette suprématie législative britannique. Il peut paraître étrange que cette loi, à son adoption en 1865, était une extention et non pas une restriction de l'autorité législative coloniale d'alors. Cette loi fut édictée pour autoriser les législatures coloniale à légiférer, même d'une façon non conforme au droit commun anglais, mais avec l'important proviso que toute mesure législative qui serait contraire aux dispositions d'une loi formelle du parlement du Royaume-Uni s'appliquant aux colonies, serait de nul effet dans la mesure où elle contreviendrait à cette loi impériale. Cette subordination législative, appliquée aux Dominions, devenait un inconvénient et un anachronisme. Cet état d'infériorité législative rendait l'action de notre parlement incomplète et même illusoire dans plusieurs sphères.

LA LEGISLATION MARITIME

Je ne mentionnerai que nos lois relatives à la marine marchande. A la conférence impériale de 1897, Sir Wilfrid Laurier émit l'opinion que le Canada avait le droit exclusif de légiférer en matière de navigation et de marine marchande.

Car ces sujets étaient énumérés dans la section 91 de notre constitution comme venant sous la juridiction du parlement canadien. Avant lui, sir John Thompson avait supporté cette thèse mais les tribunaux ont toujours rejeté cette prétention et le Canada, en matière maritime, a toujours continué d'étrer considéré et traité comme une colonie. Nous avions le droit de légiférer quant au cabotage mais là encore il fallait la sanction du gouvernement impérial et notre législation était sujette à cette importante restriction que nous devions mettre tous les vaisseaux britanniques sur le même pied que les nôtres et respecter toutes les conventions du gouvernement impérial avec l'étranger.

Le Statut de Westminster a changé cette absurde situation. Le "Colonial Laws Validity Act" ne s'applique plus au Canada, et le parlement canadien devient le maître absolu, le seul arbitre de la législation canadienne. Il a le pouvoir de rappeler, changer ou remplacer toute loi impériale en vigueur au Canada. La marine marchande canadienne est maintenant soumise au contrôle exclusif et illimité du parlement canadien.

A l'un de mes collègues qui me demandait avec inquiétude, avec angoisse, l'an dernier à la Chambre des Communes par quoi nous remplacerions les lois impériales en matières maritime, je fis cette réponse: il ne peut être question de révolutionner notre droit maritime; nous conserverons toutes les lois que le parlement canadien jugera utiles à notre marine, mais nous abolirons celles qui nous sont préjudiciables.

JURIDICTION EXTERRITORIALE

La juridiction légale des Dominions au delà des limtes de leur territoire est maintenant reconnue par le statut de Westminster. C'est un privilège de souveraineté.

Dans le domaine international, l'évolution des Dominions était complète en 1927, et les faits nouveaux n'en ont été que la conséquence régulière. Après avoir établi la légation de Washington, le Canada a nommé des ministres en France et au Japon, et ces deux pays ont main tenant des représentants diplomatiques à Ottawa. Le Sud-africain a des légations à la Haye, Hollande, Washington et Rome. L'Etat libre d'Irlande a des ministres à Washington, Paris, Berlin et au Vatican.

Sir Wilfrid Laurier me rappela un jour cette idée de Lord Chesterfield qui est d'une philosophie très pratique: "What you can avoid doing, do gracefully". Les adversaires de notre développement national se sont inspirés de cette maxime. A tel point que j'en connais qui semblent disposés maintenant à revendiquer la paternité de la naissance de l'enfant dont la naissance avait paru troubler leur impérialiste quiétude. J'en suis fort heureux.

Il n'en est pas ainsi cependant de certains juristes anglais qui ont accumulé des obstacles de toutes sortes dans la voie de notre autonomie, ont livré bataille à toutes les étapes et essaient même aujourd'hui d'engager des escarmouches d'arrière-garde.

UN GOUVERNEUR CANADIEN

Au Canada, le présent gouverneur général est le choix du gouvernement canadien et a été nommé par le roi sur la recommandation du premier ministre Bennett. Quand le gouvernement du Canada le désirera, un Canadien sera gouverneur général de son pays.

DEUX GRANDES ANOMALIES

Je veux maintenant, continua l'hon. M. Lapointe, faire une brève référence à deux vestiges apparents de notre ancien état colonial, l'absence du pouvoir d'amender notre constitution et le droit d'appel au Conseil privé.

J ai dit vestiges apparents car une condition qui existe uniquement par la volonté du peuple canadien et qui n'est ei aucune façon contrôlée ou imposés par une autorité supérieure non canadienne ne peut créer un état réel de subordination. C'est à la demande expresse du Canada que l'Acte de Westminster exclut de son opération tout amendement qui pourrait être proposé aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du nord. Notre constitution ne pourra donc être changée ni modifiée que par le parlement impérial aussi longtemps qu'il n'y aura pas eu entente quant au nouveau mode à substituer au présent système. Le premier ministre M. Bennett a annoncé qu'une conférence interprovinciale serait tenue afin d'étudier cette importante question.

Le Canada est le seul Dominion qui n'ait pas le pouvoir d'amender sa constitution. Le Canada est le seul pays au monde, ayant un système fédéral, dont la constitution ne pourvoit pas au droit et au mode d'y faire des amendements, si la nécessité ou l'intérêt national l'exige. Ce droit est à mon avis, une nécessité et une sauvegarde. Je sais que plusieurs Canadiens semblent croire qu'une constitution est quelque chose de sacré, d'intangible, une arche d'alliance que personne ne saurait regarder, encore moins toucher, sans mériter les plus graves châtiments. Au risque de les scandaliser, je n'hésite pas à dire que c'est une absurdité.

CONSTITUTION SUFFISAMMENT ADAPTABLE

Selon moi, la possibilité de modifier notre constitution ne doit être ni trop facile n trop difficile; il faut trouver un juste milieu. Notre constitution doit être un organisme vivant, capable de s'adapter à la croissance nationale. Le passé est une école d'expérience utile, mais les problèmes d'aujourd'hui sont des problèmes du vingtième siècle; ils doivent être considérés et résolus à la lumières des conditions présentes.

Les questions que nous avons à régler doivent l'être, non pas nécessairement comme les hommes r'il y a 60 ans les ont réglées, mais comme ils les eussent réglées, s'ils avaient vécu à notre poque.

C'est être fidèle à l'idée de MacDonald et de Cartier, c'est respecter leur oeuvre que d'en continuer l'exécution et d'en assurer l'épanouissement. Les hommes de 1867 n'ont certainement pas voulu enlever à ceux qui devaient venir après eux le plein exercice de leurs libertés et les enchainer à jamais au passé.

ABOLIR L'APPEL AU CONSEIL PRIVE.

Les mêmes considérations et les mêmes principes affectent l'autre sujet que j'ai mentionné, celui des appels au Conseil privé. Je ne puis trouver une seule raison justifiant le Canada d'être le seul pays au monde de son rang, de sa population et de soi intelligence, à confesser son incompétence à décider lui-même de ses conflits judiciaires.

Je ne puis admettre que nous ne pouvons avoir au Canada une Cour suprême apte à juger sur une question de responsabilité de la Compagnie de Tramways de Montréal envers une dame qui a pu être blessée en descendant d'une voiture de la companie. Notre magistrature et notre barreau n'ont rien à envier à ceux d'aucun autre pays.

LE CANADA ET L'INDE

Les partisans de l'appel au Conseil privé disent qu'il est un lien entre les Dominions et la Couronne, qu'il procure à tout citoyen britannique le droit d'aller au pied du trône pour avoir justice, et surtout qu'il est une protection pour les minorités.

D'abord, il n'est pas vrai que tous les citoyens britanniques vont au pied du trône par l'entremise du Conseil privé. Les citoyens d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande du nord n'y vont pas. La décision de leur tribunal d appel supérieur est finale. Des Dominions qui en avaient le droit ont aussi limité et restreint ce prétendu accès au trône. Une autorité légale éminente me disait en 1929, a Londres, que le Conseil privé devenait de plus en plus "a glorified Court of Appeal for Canada and India". Ce n'est guère flatteur.

PROTECTION DEMENTIE

Quant à la protection des droits minoritaires par le Conseil privé, c'est une légende; l'historique des diverses causes où ces droits étaient en jeu dissipe facilement cette fiction.

L'éminent conférencier cite à l'appui de cette thèse une cause sur l'abolition des écoles séparées par le Nouveau-Brunswick en 1871, une autre sur les écoles du Manitoba, celle du canton de Tiny le règlement 17, de désagréable mémoire.

Je ne suggère en aucune façon, dit l'hon. M. Lapointe, que ces décisions ne sont pas en tout point conformes à la loi, mais je veux attaquer ce fantôme, ce mythe du Conseil privé protecteur des droits minoritaires à l'encontre de notre Cour suprême. Le Canada est maintenant majeur; il peut se passer de tutelle, même judiciaire .

Après avoir mentionné les grandes expériences commencées à l'heure actuelle, communisme, fascisme et évolution de l'empire britannique, le diplomate canadien réaffirme sa confiance dans la démocratie et le principe de la liberté politique et individuelle.

M. Antonio Perrault loua celui qu'il appelle le disciple préféré de Laurier de continuer à étudier les questions qui l'intéressaient quand il était ministre.

x

Bijoux disparus

Paris. — On apprend que les bijoux valant une fortune avec lesquels l'infante Eulalie, fille d'Isabelle II, autrefois reine d'Espagne et grand'mère d'Alphonse XIII, voulait financer le mariage de ses petits-fils avec les filles du roi détrôné, ont disparu. Une malle, où ils devaient se trouver, lui fut expédiée d'Espagne il y a plusieurs jours mais, une fois ouverte, ne révéla qu'un tas de vieux châles et parapluies. Quant aux bijoux, expédiés par l'infante à Madrid lors de l'avance des Allemands sur Paris en 1914, ils brillaient par leur absence.

L'infante croyait les bijoux aux mains de quelques personnes de sa parenté en Espagne, mais à présent elle ne peut savoir de source certaine ce qu'ils sont devenus depuis qu'elle les expédia de Paris. Elle a confiance cependant, qu'ils sont simplement égarés et lui seront ultimement rendus.

Les acides dans l'Estomac sont la cause de l'indestion

Les autorités médicales assurent que près des neuf-dixièmes des cas de troubles d'estomac, tels que indigestion, acidité, brûlement, gaz, ballonnement, nausée, etc., sont dus à la présence, dans l'estomac, d'un excès d'acide hydrochlorique. La délicate membrane interne de l'estomac est irritée, la digestion est ralentie et les aliments surissent, ce qui détermine ces symptômes désagréables que connaissent si bien tous ceux qui souffrent de l'estomac.

Les adjuvants digestifs ne sont d'aucune utilité dans ces cas; ils peuvent même être très nuisibles. Essayez d'abandonner tous ces adjuvants digestifs pour vous procurer, chez n'importe quel pharmacien, un peu de Magnésie Bisuratée; prenez-en, immédiatement après votre repas, une cuillerée à thé en poudre ou quatre pastilles. Ceci adoucira l'estomac, supprimera la formation de l'acide en excès, empêchant ainsi l'aigreur, les gaz et les "points". La Magnésie Bisuratée, en poudre ou en pastille — jamais liquide ou lactés, est inoffensive pour l'estomac, peu coûteuse à utiliser, et est la préparation de la Magnésie la plus efficace pour soulager l'estomac. Elle est employée par des milliers de gens qui ont le plaisir de pouvoir manger sans avoir à craindre d'indigestion.

x

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Essayez cette recette de BISCUITS préférée de Miss McFarlane

½ c. à thé sel
2 tasses farine à pâtisserie (ou 1 ¾ tasse farine à pain)
¾ tasse lait ou moitié lait, moitié eau.
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
2 c. à soupe shortening

Tamisez ensemble farine poudre à pâte et sel. Incorporez le shortening refroidi, puis ajoutez le liquide refroidi pour faire une pâte molle. Jetez cette pâte sur une planche enfarinée et ne manipulez pas plus que nécessaire. Abaissez, au rouleau ou à la main, à environ ½ pouce d'épaisseur. Découpez à l'emporte-pièce à biscuits enfariné. Placez sur tôle ou en lèchefrite graissée et faites cuire durant 12 à 15 minutes dans un fourneau chauffé à 450° F.

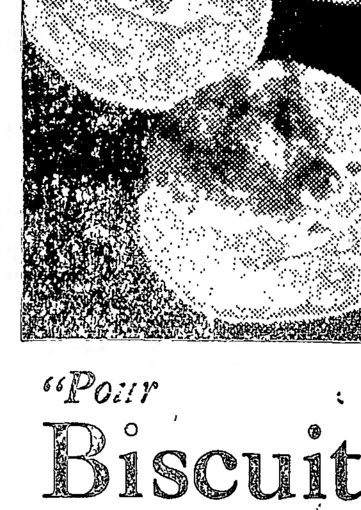

"Pour Biscuits légers, floconneux employez la Poudre à Pâte "Magic"
dit Miss M. McFarlane, diététiste de l'Hôpital St. Michael, de Toronto

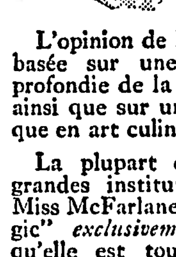

"Je recommande la "Magic", parce que je la sais pure et dépourvue d'ingrédients nuisibles."

L'opinion de Miss McFarlane est basée sur une connaissance approfondie de la chimie alimentaire, ainsi que sur une expérience pratique en art culinaire.

La plupart des diététistes des grandes institutions, tout comme Miss McFarlane, emploient la "Magic" *exclusivement.* C'est parce qu'elle est toujours uniforme et produit des résultats invariablement meilleurs.

La "Magic" est aussi la préférée des ménagères canadiennes, se vendant plus que toutes les autres poudres à pâte réunies. Vous aussi, vous trouverez qu'elle rend vos pâtisseries plus légères et vous assure de meilleurs résultats *chaque fois.*

Livre de Cuisine Gratis— Le Nouveau Livre de Cuisine "Magic" vous fournira des douzaines d'excellentes recettes pour vos pâtisseries cuites à la maison. Ecrivez à la Standard Brands Ltd., Fraser Avenue & Liberty St., Toronto, Ont.

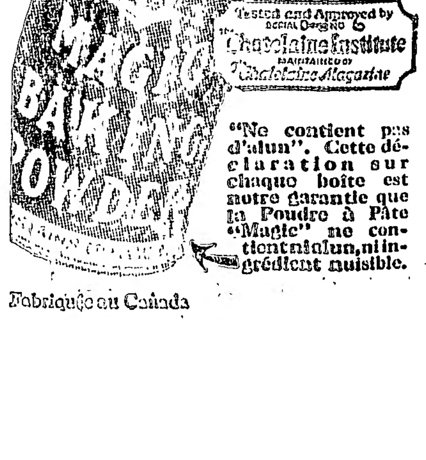

"Ne contient pas d'alun". Cette déclaration sur chaque boîte est notre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

Robin Hood FLOUR

Les gâteaux et les pâtisseries restent plus frais plus longtemps quand ils sont faits avec la farine Robin Hood

A PERFECT BREW!
Perfection Ale
Prince Albert Breweries Limited
Full of Tang and Flavor

Hotel King

Cet hôtel autrefois le 'Saskatchewan, situé en face de la gare C. N. R: peut vous fournir tout le confort que vous pouvez désirer: Sous la nouvelle administration, les chambres sont garnies de nouveaux ameublements.

PLAN EUROPEEN

Taux $1.00 en montant

FRED L. SHEA, Propriétaire TEL 2730 Prince-Albert

Vous aurez toujours entière satisfaction chez "Kernaghan's"

Machine à laver électrique "Beatty" — Poêles et chauffrettes "Good Cheer" — Chauffrette à l'huile "Perfection" — Chauffrette "Québec".

les différents prix sont très attrayants.

Kernaghan Hardware

Téléphone 2220

AVE CENTRALE et 8ème RUE

Le café des plus moderne dans la ville de Prince-Albert.
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.

P. O. CAFE

Adjoyant le bureau de Poste Rue Centrale.

IMPRESSIONS

Commerciales et de Luxe

Affiches	Cartes de vente	Entêtes de lettre
Circulaires	Cartes d'affaires	Entêtes d'enveloppe
Programmes	Cartes de souhaits	Etats de compte
Brochures	Cartes d'invitation	Registres, etc.. etc.

Pour vos travaux d'impressions de tous genres, consultez-nous. Nous vous ferons profiter des fruits de notre expérience et nous vous aiderons à obtenir de vos imprimés les résultats les plus pratiques.

Correction soignée des épreuves et revision de votre copie.

"La Bonne Presse Limitée"
PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

La Poudrerie du Sol

La poudrerie du sol cause beaucoup d'anxiété dans certaines parties de la province et l'on se demande si cette condition aura quelque chose de permanent ou non.

La poudrerie est causée par le manque d'humidité dans le sol: c'est pourquoi elle a sévi si fortement l'an dernier.

Dans nos prairies, à différentes époques, nous avons eu des périodes de sécheresse prolongées. Aussi, il y a une douzaine d'années, dans le sud-ouest de la province, on était en face des mêmes problèmes que l'on a à résoudre aujourd'hui, et l'on se demandait si ce district n'était pas devenu un autre Sahara. Cependant des années avec une précipitation normale suivirent et ces problèmes se sont réglés d'eux-mêmes. En 1931, la poudrerie a fait moins de dommage dans ce district qu'elle en a fait dans les plaines de Régina. Plus particulièrement dans le district de Swift Current.

S'il nous est impossible de changer les conditions climatériques du pays, si nous ne pouvons prévenir les périodes de sécheresse, pouvons-nous organiser notre système de culture de façon à faire face à la situation — Ce sujet de la poudrerie des sols est à l'étude. Dans le cadre de cet article, je donnerai les conclusions tirées des enquêtes faites sur ce sujet, laissant à chacun le soin de faire ses déductions.

Labour d'été

Une grande partie de notre province est spécialement adaptée à la production du blé ou céréales et peu propice à d'autres cultures. Dans ces conditions, pour obvier au manque d'humidité et tenir les mauvaises herbes sous contrôle, il nous faut laisser, en jachère d'été (summer-follow) un tiers ou la moitié de l'étendue de nos champs en culture. Ce terrain, laissé à nu, est facilement soulevé par le vent, surtout durant le printemps, qui suit la jachère et au commencement de l'été après que la semence est en terre.

Pour prévenir cette poudrerie des sols, il nous faudra avoir l'un ou l'autre de ces deux objectifs en vue, en faisant la jachère.

1 S'arranger pour laisser la surface du sol en un lit de mottes de terre que le vent ne pourra pas soulever.

2 D'utiliser le chaume en paille de la récolte précédente pour protéger la surface du sol. Il va sans dire, que cette paille et ce chaume ne devraient jamais être enterrés par le labour, mais gardés à la surface ou aussi près que possible de la surface. Soit pour contrôler les mauvaises herbes ou pour toutes autres raisons, il est nécessaire de labourer pour faire la jachère. L'on ne pourra pas compter sur le chaume pour protection. Je suppose le cas d'un labour fait à la fin de juin ou au commencement de juillet. Pour tenir les mauvaises herbes sous contrôle, il faudra cultiver assez souvent, ce qui aura pour effet de pulvériser la surface du sol. Si, au printemps suivant, lorsqu'il y aura encore de l'humidité dans le sol, quelques jours avant de semer, on passe le cultivateur ou la herse à ressorts assez profondément pour ramener à la surface de la terre humide. Cette terre, en desséchant, se formera en mottes solides qui résisteront à l'action du vent. Il faudra éviter de rouler ou de tasser (tracking), soit avant ou après avoir semer, puisque ceci aurait l'effet de réduire ses mottes en poussière.

S'il devient nécessaire d'affermir le sol, comme dans le cas ou un champ en infesté de vers, fil de fer (wireworm), il vaudrait mieux se servir du semoir à pression. (press drill) si c'est possible.

Dans des sols léger ou de consistence moyenne, on peut faire la jachère de la façon suivante: cultiver la surface du sol avec le cultivateur ou les disques pendant les mois de juin et juillet aussi souvent qu'il le faudra pour tenir les mauvaises herbes sous contrôle et vers la fin de juillet ou au commencement d'août, faire le labour. Il ne devra pas être nécessaire de cultiver après ce labour. Cette méthode aurait aussi l'avantage de contrôler le "ver de fer" et le ver gris (cut worm).

Dans les cas extrêmes on peut faire la jachère d'été en ne travaillant que la surface du sol et labourer le printemps suivant. Ce labour ne serait fait que pour prévenir la poudrerie en apportant à la surface, de la terre humide qui se durcirait aussitôt.

Jachère sans labour

La jachère d'été sans labour devient de plus en plus populaire. Cette méthode s'applique à tous les sols: elle a l'avantage d'être moins coûteuse et les rendements obtenus semblent être aussi fort qu'avec l'ancienne méthode. Les points à observer pour cette jachère sont: 1er de ne pas brûler le chaume qui doit être gardé à la surface; 2ème de quelqu'instrument que l'on se serve, il devra détruire complètement les mauvaises herbes à chaque opération: sans quoi, ces dernières prendront le dessus et il sera nécessaire de labourer; 3ème ne pas cultiver plus profondément qu'il ne le faut pour détruire les mauvaises herbes, en outre de gaspiller de l'humidité, cela rendrait plus difficile le contrôle du ver "fil de fer".

On commence généralement cette jachère en passant la herse à disques (one way disc). Si la paille et le chaume sont suffisamment incorporés à la terre pour permettre au cultivateur de passer sans bourrer, on le passera dès qu'il sera nécessaire. Il se peut qu'à cause du chaume, il faille passer la charrue à disques, une seconde fois. On ne cultivera pas plus qu'il ne faut choisissant autant que possible un temps propice pour tout détruire d'une opération, les mauvaises herbes. Cette jachère sera traitée de la même façon que si on avait labouré; c'est-à-dire, qu'avant de semer, on passera soit le cultivateur ou la herse à ressorts, pour soulever de la terre humide et faire un lit de mottes de terre.

Dans les argiles pesantes, le problème est plus difficile; quoi que l'on fasse, la surface du sol sera toujours finement pulvérisé au printemps et il ne sera pas toujours facile de ramener de la terre humide à la surface. Cependant la herse à ressorts est un des meilleurs instruments dans ce cas. Il va sans dire que chacun doit étudier son cas particulier et juger de ce qu'il doit faire.

En discutant ces détails de culture, j'avais toujours en vue le contrôle de la poudrerie en temps de sécheresse. En temps normal, certains de ces détails ne s'appliqueraient pas.

Plantes fouragères

Une terre bien pourvue d'humus ou de matière végétale poudre rarement. A preuve, sur du "cassage" ou sur un sol fraîchement "cassé", la poudrerie fait presque jamais de dommage. Un des moyens de rapporter de la matière végétale, est d'y faire passer des plantes fouragères, surtout le Brome, Western le faire, on aura avantage à se ser Rye, etc.... Là où c'est possible de vir de ces plantes, les faisant entrer dans une rotation convenable, de façon à ce que chaque champ reçoive de la protection. Certaines parties de la province ne sont guère adaptées à ces récoltes, mais là où il est possible de faire pousser ces plantes, on ne saurait trop insister sur leur utlité.

Cultiver en lisières

Dans l'Alberta et dans le Nebraska, on adopte de plus en plus la méthode de diviser les champs en lisière avec une récolte de céréales, de sorte que le chaume adjacent protège la jachère. Cette méthode, dit-on, est d'autant plus effective que tout un district l'adopte; quoique l'on rapporte aussi que les efforts individuels de certains fermiers ont donné de bons résultats.

Certaines autres méthodes d'urgence sont employées. Par exemple: si la terre est sèche et que la poudrerie s'annonce forte, on tirera un trait de charrue, à intervalle, allant dans la direction à angle droit avec le guéret. Si cela est fait avant que la poudrerie soit trop forte, on pourra sauver une partie d'une récolte, qui autrement serait compromise.

Arthur DUMAIS.

Notes Agricoles

Nouvelles dates

Les nouvelles dates fixées pour la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui doit être tenue à Régina, Canada, sont du 24 juillet au 5 août 1933.

x

Ouvrez les yeux, gens de l'ouest

Douglas Hart, du comté d'Oxford, Ontario, a remporté le championnat du blé à l'Exposition royale de Toronto cette année. Les producteurs de blé de l'Ouest s'imaginaient depuis quelque temps que ce championnat leur revient comme un droit naturel. Beaucoup d'entre eux avaient cette idée ancrée quelque part dans la tête que l'on ne peut pas obtenir du bon blé dans les provinces de l'Est. "La Saskatchewan et l'Alberta (et le Manitoba également) feront bien de faire attention à leurs lauriers lorsque l'Exposition internationale du Grain aura lieu en 1933," dit un périodique de l'Est.

x

Les agents des chemins de fer américains visiteront l'Exposition.

Les directeurs des différents chemins de fer des Etats-Unis viendront à Régina à l'époque de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain en 1933. On avait annoncé, il y a quelques mois, que ces personnages seraient à Régina à l'époque de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, et M. J. A. Mooney, le directeur-gérant de cette organisation, qui est allé récemment à Chicago, a appris par ceux qui sont chargés du "Siècle de Progrès", que l'on appelle plus généralement l'"Exposition internationale de Chicago", que les directeurs les compagnies de chemins de fer se proposent de venir à Régina et d'assister à l'Exposition en 1933. M. Mooney a appris également que l'organisation de l'Exposition de Chicago donnera à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain le concours le plus large possible, car ces directeurs reconnaissent que cette exposition internationale de récoltes offre de grandes occasions et de grands avantages pour l'agriculture en général.

x

Culture de parcelles spéciales de grain

M. Maurice Middleton, de Vernon, Colombie-Britannique, a établi sur sa ferme des parcelles spéciales en préparation pour ses lots de grain. Il a cultivé la saison dernière quarante-six parcelles de grain sur sa ferme pour le blé et le seigle — variétés d'hiver et d'été — l'avoine, l'orge, le sarrasin, les millets, les pois et le blé d'Inde. Un grand nombre de ces parcelles ont été préparées pour fins de démonstration, mais M. Middleton se propose d'employer les échantillons de ces parcelles pour les entrer dans plusieurs les catégories compétitrices à l'Exposition de 1933.

x

La chance est à tous

Les expositions, les courses de chevaux et les élections ont au moins une chose en commun: personne n'est jamais sûr de rien, et la chance est à tous.

Voyez, par exemple, le résultat des concours de grain à Chicago cette année. Voici C. H. Gilbert, de Big River, sur les limites mêmes des terres arables du Nord-Ouest canadien, un homme qui était sensé en rien connaître des expositions un amateur, et qui fait de vieux acteurs comme Trelle et Smith, dans la catégorie du blé roug dur de printemps. "C'est la nouvelle la plus encourageante que j'ai entendue depuis bien longtemps" dit-il lorsqu'il apprit les résultats du concours.

Nous pourrions citer au moins une douzaine d'autres exemples pour montrer que le cultivateur ordinaire a une bonne chance de remporter quelques-uns des gros prix offerts à l'Exposition mondiale du grain en 1933. N'oublions pas que les premiers prix sont de $2,500 et les cinquantièmes de $50. Il y a de quoi nous encourager à faire des efforts et des préparatifs tout spéciaux, et maintenant que nous avons une saison de plus pour nous préparer, des milliers d'autres personnes devraient suivre l'exemple de M. Gilbert et entrer en lice.

x

Le blé du Canada est supérieur

Le blé canadien se vend de 9 à 10 centins plus cher sur les marchés de l'univers que celui de tout autre pays, dit le Principal Shaw, du Collège d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan.

"Il y a peu de gens," dit le Principal, dans une allocution prononcée à Toronto, Ontario, récemment, "qui savent qu'au bas prix auquel le blé s'est vendu, le blé du Canada, en raison de sa qualité supérieure, a rapporté sur les marchés du monde de 9 à 10 centins de plus que le meilleur blé des autres pays."

La propagande instructive qui a été entreprise pour préparer les voies à la grande Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui doit avoir lieu en 1933, a pour but non seulement de maintenir cette qualité, mais de la relever encore plus. A ce seul point de vue, l'entreprise présente des avantages suffisants pour mériter l'appui de tous les citoyens du Canada.

x

Les cultivateurs juifs

Il y a, nous dit le "Jewish Chronicle" 19,000,000 de Juifs dans le monde. Ils sont répartis un peu dans tous les pays. Un article qui fait actuellement le tour de la presse, dit que dans tous les pays les Juifs font de bons citoyens et fournissent d'excellents artistes, musiciens, écrivains et hommes d'état, mais il conviendrait d'ajouter à cette liste à peu près toutes les autres occupations auxquelles se livrent les hommes. Beaucoup de gens s'imaginent que la grande masse des Juifs s'occupent de commerce et que la culture, par exemple, ne les attire nullement. Il n'en est pas ainsi, cependant. Au point de vue du pourcentage d'agriculteurs les Juifs soutiennent peut-être avantageusement la comparaison avec les Gentils — ou peut-être avec toutes les autres catégories de la population. Tout nous porte à croire qu'ils seront bien représentés lorsque les cultivateurs de toutes les parties du monde se réuniront pour concourir amicalement avec les produits des récoltes à Régina.

La Société de colonisation juive, dont le bureau-chef est à Buenos Aires, Argentine, et qui entretient des succursales dans bien d'autres pays, déploie beaucoup d'activité parmi ses membres et a donné à la direction de la Conférence-Exposition l'assurance que le cultivateur juif y fera sentir sa présence; il ne faut pas oublier, non plus, qu'une population de dix-neuf millions d'âmes est presque le double de celle de tout le Canada.

x

NOTRE EXCHANGE

"Les chercheurs en agriculture rendraient un immense service à l'industrie s'ils pouvaient décrire les conditions qui sont susceptibles de causer un incendie dans les granges. On ne sait pas quels moyens prendre pour les prévenir." — Farmer's Advocate.

Les experts agricoles de toutes les parties du monde se réuniront en conférence à Régina, Canada, en 1933, et ce sujet pourrait fournir une discussion avantageuse.

x

Le Colorado doit concourir en 1933

En se préparant à participer à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, l'association des producteurs de semence de Colorado Springs a introduit cette année, dans le programme de son exposition, un certain nombre de sujets nouveaux. Il y a, par exemple, des catégories spéciales, semblables à celles de l'Exposition Mondiale de Régina, dans le but de faire une meilleure sélection des échantillons à entrer en 1933. En faisant rapport de l'exposition cette année, le "Colorado Springs Telegraph" dit ce qui suit:

"On s'intéresse beaucoup à la part que prendra le Colorado à l'Exposition Mondiale du Grain, qui a été remise de 1932 à 1933, et qui doit être tenue à Régina, Canada. Nous recueillerons des échantillons ici cette année pour les présenter à cette exposition, et nous emploierons de meilleures semences à cet effet l'année prochaine."

La stabilité de l'agriculture

"L'agriculture, qui fournit directement de l'emploi aux deux tiers de la population mondiale, ne peut s'effondrer. C'est une entreprise internationale, dont l'intégrité est garantie par la nécessité où nous trouvons de pourvoir à notre pain quotidien. Elle est sujette à la fluctuation des prix, mais c'est, à la longue, la plus stable, la plus sûre et la plus permanente de toutes les occupations humaines. Elle se remet toujours." — Farm and Ranch Review.

C'est très vrai, et c'est à ce point de vue que la Conférence-Exposition Mondiale du Grain de 1933 sera utile Elle rassemblera à un même endroit des preuves concrètes des meilleures employées par tous les pays. Elle pourvoiera également à une discussion libre et ouverte de ces méthodes par les experts les mieux renseignés de tout l'univers. Ce sont là sûrement des choses qui devraient encore accroître la sécurité de cette industrie, la plus grande de toutes, qui consiste à fournir des vivres et des aliments pour les hommes et pour les animaux de tous les pays.

x

Alimentation spéciale pour les brebis pleines

Ceux qui se mettent à élever les moutons, spécialement dans les parties des prairies qui sont le plus reculées vers le nord, perdent souvent beaucoup des agneaux qui naissent pendant les deux ou trois premières années, tandis que leurs voisins, qui ont plus d'expérience, n'en perdent que très peu. Il y a lieu de croire que ces pertes sont dues à des erreurs de soin ou d'alimentation. En effet l'expérience acquise à la Station fédérale de Rosthern semble indiquer que la grande cause est le manque d'iode dans la ration. Il y a d'autres causes d'insuccès, mais la plus grande perte est celle qui résulte des agneaux faibles ou goitreux. Dès que les brebis pleines reçoivent suffisamment d'iode dans leur ration pendant l'hiver, les agneaux goitreux disparaissent. Le manque d'iode est donc de beaucoup la plus grande cause du mal.

On peut éviter une grande partie de ces pertes en prenant les précautions suivantes:

Ayez soin de tenir du sel gemme iodé devant les brebis pleines en tout temps.

Ayez soin de ne pas les tenir trop grasses.

Ayez soin de varier l'alimentation. Le foin de luzerne ou de mélilot et les gerbes d'avoine donnés de temps à autre fournissent de la variété jusqu'en janvier, on peut alors y ajouter une demi livre de grain par jour.

Ayez bien soin des brebis au moment de l'agnelage.

W. A. MUNRO, Régisseur,
Station expérimentale
fédérale, Rosthern, Sask.

x

Marché

Marché aux grains de Prince-Albert

No 1 40c; No 2 36c; No 3 31 1-2c; No 4 28 1-2c.

x

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — No 1 dur 59 5-8; No 1 Nor 59 3-8; No 2 Nor 55 1-8; No 2 Nor 59 7-8; No 4 49 1-8; No 5 41 38; No 6 41 3-8; Fourrage 39 3-8; Voie 59 3-8; No 1 Durum 83 3-8.

Avoine — No 2 C.W. 29 1-8; No 3 C.W. 26 5-8; Extra 1 fourrage 26 5-8; No 1 fourrage 25 5-8; No 2 fourrage 23 5-8; Rejetée 17 5-8; Voie 29 1 8.

Orge — No 3 C.W. 37 1-8; No 4 C.W. 34 5-8; No 5 C.W. 33 1-8; No 6 C.W. 31 5-8; Voie 37 1-8.

Lin — No 1 C.W. 93 3-4; No 2 C.W. 94 3-4; No 3 C.W. 74 3-4; Rejeté 74 34; No 3 C.W. 74 3412789 jeté 71 3-4; Voie 98 3-4.

Seigle — No 2 C.W. 43 3-8.

x

Marché du bétail à Prince-Albert

Bouvillons, au-dessus de 1,050 lbs Bons de choix, 4.50; Medium, 2.70 3.25; Communs 1.50, 2.25

Bouvillons audessus 1,050 lbs Bons et choix, 4.50; Medium, 2.50; 3.25; Communs 1.50; 2.25

Génisses: bonnes de choix. 4.25; Medium, 2.50, 3.25; Communes, 1.50 2.25.

Veaux engraissés: Bons de choix, 4.00, 4.25; Medium 3.75, 4.00.

Vaches, Bonnes, 2.50, 2.60; Medium, 2.00, 2.25; Communes, 1.50, 1.75; Canners and Cutters, 50, 1.25

Taureaux: Bons, 1.50, 1.75; Communs, 1.00, 1.25.

"Stocker and Feeder" Bouvillons: Bons, 2.75, 3.25; Communs, 2.00, 2.50.

Vaches et Génisses "Stocker et Feeders": Bonnes, 2.50, 3.00; Communes, 1.75, 2.25.

Jeune veaux: Bons et choisis, 4.00 4.50; Commune et Medium, 3.00, 3.75; Grassers, 1.50, 2.75.

Porcs: Bacon selecte $1.00; bacon 3.50; Pesants, 3.00; Extra pesants, 2.75; Légers et "feeders", 2.25, 2.50; Truies No 1, 2.50; Truies No 2 2.25; Mâles, 1.50.

Agneaux: Pesants, 4.00, 4.25; Bons Pesants, 3.75, 4.00; Communs, 3.50, 3.75; Beliers, 2.50.

Moutons: Bons pesants, 2.25, 2.50 Pesants, 2.25, 2.50; Communs, 1.50, 2.00.

x

Marché du bétail à Winnipeg

Arrivées — 1,280 bêtes à cornes; 265 veaux; 3,950 porcs; 15 moutons et agneaux; Veaux, $7.50;

Porcs à bacon: $4.00, légers et "feeders" $3.95, truies extra pesantes: $3.00.

x

Aubergiana.

Il y a quelques années, un auteur dramatique et des amis à leur descente d'automobile s'arrêtent devant un hôtel d'apparence confortable. Le patron de l'hôtel leur présente le traditionnel registre de police.

Si ces messieurs et dames veulent bien inscrire leurs noms...

... Une mouche vint se poser sur la feuille ouverte, devant la plume de l'homme de théâtre, qui, l'air inquiet, s'adressa au maître de céans:

— Je ne sais pas, fit-il, je ne sais pas s'il est bien prudent de rester dans une maison où, à peine arrivés, les mouches viennent savoir le numéro de votre chambre?

Le patron regarda l'écrivain, le regarda avec insistance, se demandant s'il parlait sérieusement. Puis tout s'arrangea.

LIEUSE 'FROST & WOOD'

C'est une machine parfaitement balancée. Sa charpente est forte et solidement attachée. Sa construction efficace l'a rendue fameuse par tout le monde

A. E. Delamere
AGENT
Cockshutt et Frost & Wood
Machines Agricoles
Téléphone 2707
11 ième Rue Ouest - Prince-Albert

OFFRE SPÉCIAL
HARNAIS HUILES
Apportez-nous vos harnais pendant les mois de janvier et février.
Nous huilerons à perfection chacune des courroies afin de les rendre très souples. Prix seulement:—
$2.50 sans courroie de recul
75c pour courroie de recul
Nous spécialisons dans la réparation de harnais
Téléphone 2230
Royal Oak Saddlery
Company Limited
L. K. HORNE, Gérant
808 Ave. Centrale Prince-Albert

THE
Farmers Supply
John Gabel, propriétaire
Magasin à rayons où la qualité de notre marchandise et nos bas prix ne peuvent être surpassés. Une visite vous convaincra
Angle Ave Centrale et Rue Rivière
PHONE 2881

Des Potages à la Crème!
La recette pour les potages crème de céleri, d'oignons, de tomates, d'aspergen etc., et pour plus d'un cent d'autres mets délicieux sont données dans notre nouveau livre de cuisine GRATIS, "Le Bon Pourvoyeur." Ce livre montre comment rehausser le goût et préparer d'innombrables mets avec du
LAIT ST. CHARLES
de BORDEN non-sucré EVAPORE
Borden Co., Limited
115 George St., Toronto
Envoyez-moi un exemplaire, gratis, de votre nouveau livre de cuisine.
Nom ....
Adresse ....
ST. C. 12F

GAGNEZ $20.00
et plus par semaine en cultivant champignons pour nous, dans caves et hangars toute l'année. Commencez maintenant. Expérience pas nécessaire. Nous achetons tout ce que vous cultivez. Livre illustré gratuit.
ROYAL MUSHROOM CO., Dept. 249
MONTREAL, CANADA

Graines de Choix
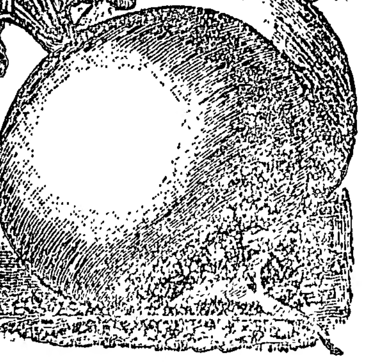
...Achetez vos graines de légumes chez nous et assurez-vous d'avoir un beau jardin. Toutes nos graines sont inspectées et sont des variétés recommandées par le Gouvernement.
Seulement 7 centins le paquet. Prix réduits pour collections; 10 paquets pour 60 cts; 15 paquets pour 85 cts. Variétés à votre choix.
Donnez votre commande immédiatement. L'argent devra accompagner la commande.
L'UNION DES JARDINIERS, Enrg.
Lévis, P. Q. Canada

Attention
NOUS FAISONS TOUTES IMPRESSIONS COMMERCIALES ET DE LUXE
La Bonne Presse Ltée
PRINCE-ALBERT, SASK.

FERMIERS
Faites moudre votre blé pour provision d'hiver par les WASKESIU MILLS, LTD, Prince-Albert. Prix modérés
EMPIRE PATENT & ARROWHEAD FLOURS
WHOLEWHEAT BREAKFFAST FOOD
Pure, Blanche, Mélange intelligent
WASKESIU MILLS LIMITED

Tannerie de North Battleford
MAIL ORDER HOUSE OF SASKATCHEWAN REGISTERED
Quartiers généraux de l'Ouest pour les robes de carriole.
Custom Tanner et manufacturier général
Cuir à harnais noir tanné à l'huile. Cuir à lacet. Cuir brun pour licous. Cuir à semelles. Cuir à manteaux et pour habits. "All Weather Proof Robes" de carrioles de peaux de boeuf et de cheval. Tanné au procédé de suède, tannage le plus mou et le plus léger. Elles ne raidissent pas ne gèlent pas à 65 en bas de zéro et sont garanties de ne pas brûler à la chaleur des radiateurs d'autos. Elles se lavent et ne raidissent point. Ce procédé "All Weather Proof Suede" pour robes de carriole est l'invention de M. Normandin, propriétaire de la Tannerie North-Battleford. Les robes de cette qualité ne peuvent être tannées par nul autre que lui au Canada. Donc aucune autre tannerie ne peut vous offrir un service aussi efficace et économique.
JE TANNE LES ROBES EN 16 JOURS
TANNERIE DE NORTH-BATTLEFORD
W.-O. NORMANDIN, propriétaire NORTH-BATTLEFORD, Sask.

Les Centres Franco-Canadiens

WILLOW-BUNCH, Sask.

Dimanche, 10 janvier, nous avions le plaisir d'avoir au milieu de nous plusieurs membres de l'exécutif de l'A.C.F.C., et chefs de région du sud de la province.

Le soir à la salle St-Jean-Baptiste, il y eut une séance de vues animées. A 9 h. 15 m. M. Raymond Denis, président-général de l'A.C.F.C., prend la parole pour nous remémorer le travail — ou du moins la partie principale — fait par l'A.C.F.C.

M. Chrétien, chef de notre région, qui succede et se promet de faire agir les cercles de sa juridiction.

M. l'abbé Baudoux, vice-président général, parle surtout de la question qui lui tient tant à coeur "Les congrès pédagogiques".

M. Cadieux qui avait présenté chaque orateur, les remercie à la fin de la soirée, et nos chefs se retirent au presbytère pour reprendre leur délibération.

Notre programme des soirées d'hier, conférences, vues cinématographiques, parties de cartes, etc., se continue tel que prévu.

Le dimanche 17, sous la présidence de M. E. Cadieux, vice-président général de l'A.C.F.C., un nombreux auditoire se pressait dans notre salle paroissiale.

Comme ouverture de la soirée, un morceau de piano par Mlle R. Rondeau. Ensuite une conférence par un de nos jeunes, M. Laurent Mondor. Son sujet était "Fondation de Montréal". Plein de son sujet, le conférencier nous donna bien des détails et des faits précis, inconnus d'un grand nombre, sur les fondateurs et les premiers temps de la métropole canadienne.

Mme H. Beaulne, après une éclipse assez prolongée, nous fit voir qu'elle n'avait pas perdu son agilité sur le clavecin.

Puis vint le morceau de résistance "Conférence sur Venise" par le Dr A. Godin. C'était la suite de sa causerie précédente sur l'Italie. Les auteurs ont fait là un délicieux voyage, très instructif et peu dispendieux. Le conférencier ne nous laissa pas nous embourber dans les lagunes, il nous fit voyager en gondole, en bateau-mouche, voire même en trirème, accompagnant les marchands de Venise dans leurs expéditions commerciales à Bysance, Constantinople.

Illustrée par des projections nous montrant toutes les beautés de Venise et son Lido, la conférence du Dr Godin sut nous intéresser au plus haut degré et nous fit désirer d'entendre et de voir au plus tôt la suite, car nous devons, conduits par des guides sûrs et bien documentés (sans être ceux de l'agence Cook) visiter encore Rome et Florence.

Un morceau bien approprié "Les Gondoliers" fut exécuté par le choeur de chant conduit par le Dr Godin et accompagné par l'infatigable Mme F.-X Bellefleur.

En termes laconiques, M. le président de cette soirée remercie et les conférenciers, les chanteurs et l'auditoire, conviant tout le monde pour dimanche prochain afin d'élire les officiers du cercle local de l'A.C.F.C., et ceux de la Société St-Jean-Baptiste.

—Un premier deuil dans la paroisse en cette nouvelle année. M. Ulric Lavallée est décédé le samedi 16 à l'âge de 56 ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi suivant et le service chanté par M. le curé. Le cercueil était porté par quatre de ses fils et deux neveux.

Il laisse pour le pleurer: son épouse, cinq garçons et sept filles. A toute la famille nous offrons nos sincères condoléances.

BATOCHE, Sask.

Qui ne connaît pas Marthélémy Pilon? A quinze lieues à la ronde, il est bien connu. On l'appelle même le Patriarche de Batoche, et à bon droit. M. Pilon a été l'ami sincère du prêtre, le père de famille modèle. "Just think", il n'a jamais goûté au vin, à la bière encore moins aux liqueurs fortes; il ne fume pas. Pour un métis, n'est-ce pas admirable? héroïque? "You bet".

Aussi ses enfants, à l'occasion de ses noces d'or de mariage, 17 janvier, sont-ils venus gais et lurons fêter les auteurs de leurs jouss.

Arthur Lépine, sa femme et Charles, de Hoey; Louis, Henri, Georges, Adélaide de Batoche et leurs enfants plus de cinquante êtres chéris vous surprenaient leur monde, le soir du 17. Oui ça bigonnà, et la soirée a été agréable. Les enfants avaient pensé à tout, surprise et suffisance. On avait apporté tout ce qu'il fallait. Quel beau succès! Ces bons vieux, qui tous deux ont 70 ans, en pleuraient de joie. 6 enfants et 30 petits enfants.

Ce couple vénérable, marié en janvier 1882, arriva à Batoche en juillet 1882 et y a toujours demeuré.

En juillet, on fêtera encore. La paroisse et les héros aux pieds des autels, il y aura 50 ans aussi à l'été que le père Moulin est arrivé à Batoche et y a été missionnaire 32 ans. 1882-1914.

PRUD'HOMME, Sask.

—Notre paroisse a été, encore une fois, l'objet d'un grand honneur les 15 et 16 de ce mois.

Profitant de son voyage dans le nord de la province, S. Ex. Mgr Villeneuve, o.m.i., archevêque-élu de Québec, a daigné passer vingt-quatre heures au milieu de nous.

Séjour des plus intimes. S. Excellence avait voulu, en revenant de Muenster, rendre à Mgr Bourdel, la visite que celui-ci lui avait faite lors des cérémonies d'intronisation, à Gravelbourg, il y a un an et demi.

Grande a été la joie du vénérable fondateur de notre paroisse. Et les quelques paroissiens qui ont percé l'incognito de notre très noble visiteur, se sont réjouis avec leur Père de toujours.

M. le curé était allé assister, à Willow-Bunch, à une réunion des chefs de région du sud, de la province. La réunion tenue, il s'est hâté de revenir à Prud'homme pour recevoir S. Ex. Mgr Villeneuve, remettant à plus tard la visite qu'il doit faire à Gravelbourg dans les intérêts de l'A.C.F.C.

—Dimanche, le 17 courant, le rapport spirituel et financier, pour l'année 1931, a été communiqué aux paroissiens.

Nombre d'âmes: 478. Familles: 84. Célibataires: 11. Communions: 27000. Baptêmes: 13. Mariages: 3. Sépultures: 6. Enfants qui fréquentent l'école: 200 environ.

Malgré la crise, les finances ne sont pas en trop mauvais état. Car, si, malgré la bonne volonté des paroissiens, qui est manifeste, les recettes ont beaucoup diminué, les dépenses ont été réduites à leur plus simple expression.

—De passage au presbytère, lundi et mardi: le R. P. Jan, o.m.i., curé de la cathédrale de Prince-Albert.

—M. Henri Marcotte nous est revenu du Manitoba, où il était allé passer les fêtes. Hélas! il nous est revenu seul.

—La grande tempête du 10 janvier a empêché bien des gens d'assister à la partie de cartes de notre série d'hiver. Cette fois, ce sont les Enfants de Marie qui ont exécuté une charmante comédie. La troisième partie de la série est fixée au 7 février. Nos acteurs les plus populaires y représenteront une comédie-bouffe plus drôle encore que celle de novembre. Avis aux intéressés!

A sa séance du 8, notre Parlement-modèle a été forcé de se transformer en cour de justice pour statuer sur certains délits majeurs commis durant la suspension des fêtes. Mais il s'est déjà remis à une besogne sérieuse. Des bills d'importance capitale pour l'avenir prochain des fermiers viennent d'être déposés sur le tapis. D'autres sont en préparation. Bref, le feuilleton de la Chambre est assez rempli pour occuper nos 35 députés, chaque semaine, d'ici à l'ouverture des travaux, au printemps.

—Nos joueurs de gouret s'entraînent à qui mieux. A certains jours, ils se font battre honteusement. Témoin la joute à Aberdeen. Mais déjà vainqueurs d'hier? En route pour la ils ont rendu la pareille à leurs gloire!

FERLAND, Sask.

—Le 16 janvier, eut lieu une assemblée générale des contribuables du district d'école du village, pour la nomination d'un commissaire d'école, en remplacement de M. N. Couture, président, sortant de charge. Ce dernier fut de nouveau réélu par acclamation. Le bureau des commissaires de cette école se compose donc comme suit: M. N. Couture, président, MM. S. Vincent, Aristide Couture, commissaires, et J. Jackson, secrétaire.

—A l'école du village, les classes ont repris leurs cours, le 11 janvier. Dans les autres écoles de notre paroisse, elles ne rouvriront que le premier de février. Les commissaires de l'Ecole Survivance sont: MM. Alex Laberge, Adonias Morin et Adrien Brisebois. Ceux de l'école Ferland sont: MM. J. Chabot, Avila Chabot et Napoléon Dion. Ce dernier vient d'être choisi pour remplacer M. Léo Fauchon, sortant de charge.

—Dimanche dernier, M. le curé J. Perreault a donné les rapports financier et religieux de la paroisse pour l'année 1931. Notre paroisse compte une populaton de 350 âmes, 60 familles, 260 communiants, 90 non communiants. Durant l'année 1931, il y eut: 18 baptêmes, 2 mariages et 2 sépultures d'enfants.

Une excuse... impréone.

Une antique raseuse aperçoit l'autre soir, dans un salon, un écrivain connu. Elle fond sur lui et lui dit d'un ton sans réplique:

—Vous dînez à la maison jeudi prochain.

—*Impossible*, répond l'homme de lettres, je suis invité chez X...

—Alors, venez samedi.

—Mille regrets, je suis attendu chez Z... Z.

—Qu'à cela ne tienne, remettons cela à jeudi en quinze.

—Je suis désolé, chère madame, mais ce jour-là, j'ai un enterrement.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA ROSE DE PROVINS

par Ch. DODEMAN

—Un serviteur, toi? fit Séléné avec mépris. Quel homme vil! Je te croyais plus grand.

Guillaume rougit violemment.

—Assez! dit-il. Je suis seul juge de mes actes; il en sera comme j'ai dit! Tes paroles sont inutiles.

—Soit! soupira la jeune femme. Je m'incline.

Et tout à coup, passant de la tristesse à la joie:

—Je suis heureuse de te voir ainsi, fit-elle; si vaillant, si énergique, si beau!... Ah! mon beau sire, vous devez avoir faim?

—Très faim.

—Eh bien! venez. Nous mourrons peut-être demain; en attendant, je vous ai préparé un festin exquis. Venez!

Séléné entraîna son mari vers une pièce voisine.

Un repas était préparé sur une petite table.

—Où sont les serviteurs? interrogea-t-il?

—Ne suis-je pas votre servante, mon doux seigneur? interrogea la Juive avec un sourire enchanteur. Qui vous servira mieux que moi? Asseyez-vous.

Guillaume, saisi de méfiance sans savoir pourquoi, car pareille chose s'était produite maintes fois, jeta les yeux autour de lui. Il ne vit que Séléné, aimable et souriante.

—Je suis fou de craindre, pensa-t-il.

Il s'assit, et bientôt il savourait un repas délicieux.

La confiance renaissait en son âme, et il expliquait sa conduite avec une fougue toute juvénile. La Juive l'écoutait en approuvant, et elle versait dans le hanap de son doux seigneur le vin doré de la Champagne. Or, à ce vin, elle avait, au préalable, mêlé du jus de belladone, liqueur qui rend fou. Elle voulait sauver son père. Les Juifs ont, pardessus tout, l'amour de la famille. Elle était prête à sacrifier son époux — un chrétien — pour arracher l'autre au bourreau.

Guillaume buvait sans remarquer que sa femme ne touchait pas à son verre. Il buvait et il parlait...

Une exaltation grandissante montait en lui, une sorte d'ivresse cérébrale qui lui faisait dire des choses dont il était étonné, et qu'il réprouvait tout en les proférant.

—Vois-tu, Guillaume, insinuait Séléné, ton Fr Simon est un homme estimable au dernier point; j'ai beau coup de respect pour lui... Mais, ajoutait la Juive après un temps marqué, il te traite trop en petit garçon.

—Comment cela? Je ne vois pas..

—Il critique tout ce que tu fais. Il t'a parlé de chercher à me convertir...

—Ce n'est pas un forfait!

—Non; mais tu sais ce que tu as à faire. Tu est aussi bon chrétien que lui, et aussi bon général! Après tout, Provins a été ton bien pendant cinq années, et si le moine y est venu, c'est par ta propre volonté. Ce sont des nuances qu'il devrait observer et ne pas toujours prendre la première place, à laquelle le designe, dit-il, son saint habit. A ta place, je regimberais, je montrerais qui je suis.

Et la Juive versait goutte à goutte le poison de l'orgueil dans le coeur de son mari. Celui-ci s'exaltait, et savamment aiguillé sur le point délicat, but secret de la scène qui se jouait:

—Ah! je ne suis pas le maître? jeta-t-il enfin. Eh bien! nous allons voir. Je vais de ce pas délivrer Akmil.

Il se leva. Séléné parut s'attacher à lui pour l'empêcher d'agir.

—...Prenez garde à ce que vous allez faire! soufflait-elle.

En même temps, elle le poussait devant. Guillaume descendit ainsi. Il réclama les clés au portier, et, toujours inconscient et lucide en même temps, il gagna les cachots du Pinacle. Séléné tenait un flambeau.

Il ouvrit. Akmil parut.

Alors, le flambeau s'éteignit. Guillaume se sentit saisi à bras le corps, jeté rudement sur le sol.

Il entendit la porte se fermer avec un grand bruit de verrous. Il cria:

—Au secours!...

Et il s'évanouit

CHAPITRE X

LA FILLE TRAHIE

Lorsqu'il revint à lui, ou, du moins, lorsqu'il eut repris quelque conscience de lui-même, Guillaume Emery se trouva couché, à demi vêtu, sur son lit...

Une ombre féminine allait et venait dans la salle. Elle préparait une tisane sur un réchaud, et de temps à autre jetait un regard sur une feuille de parchemin étendue sur la table.

Cette femme était Séléné.

Elle était pâle et paraissait angoissée. Des phrases hachées s'échappaient de ses lèvres...

—Il faut qu'il signe... Mon enfant vaut bien ce moine... Qu'importe sa mort?...

Une vision atroce apparaissait à ce mot aux yeux de la Juive, car elle se voilait la face de ses doigts effilés...

—Que les hommes sont cruels! poursuivait-elle... Je ne pourrai pas... Il le faut, cependant, puisque c'est le seul moyen de sauver Hubert...

Alors, elle se taisait et regardait son mari...

Quelle nuit épouvantable!.. Pour vu qu'il n'ait rien entendu!.... Non! il ne sait pas... Il dormait et les murs du cachot sont épais... Trahir!... Il faut que je le trahisse encore!...

La main de la jeune femme se crispait sur la feuille comme pour la froiser et l'anéantir...

—Je ne peux pas... Il ne faut pas... Ils tueraient mon enfant... Les infâmes!... Et j'ai pu consentir à le vouer!... Malheureuse!

Elle courait ensuite à l'une des fenêtres donnant sur la cour intérieure du Pinacle... Le vent venait de l'ouvrir, et, frisonnante, Séléné la refermait...

—Ce sang... Ces morts... Il ne faut pas qu'il voie!...

Elle se tordait les bras et s'écria:

—Mon Dieu! Mon Dieu, ayez pitié de moi!

Elle s'arrêta, stupéfaite...

—Je parle comme une chrétienne! murmura-t-elle... Oh! c'est étrange!... Non! je deviens folle!.. Leur Dieu?... Allons donc!... Ah! Je n'y crois pas!... Je ne veux pas croire en lui!... Ce n'est pas vrai! Il n'est pas bon! Ils mentent! A l'oeuvre! A l'oeuvre! Il me faut mon fils!

Et elle revint au réchaud. Elle versa la liqueur bouillante dans une coupe et l'apporta à son mari...

Guillaume avait assisté à cette scène avec un esprit encore embué des fumées d'un sommeil léthargique... Il ne comprenait pas et ne pouvait pas comprendre.

Il murmura:

—Séléné, où suis-je?... Qu'est-il arrivé?

La figure de la jeune femme se transforma comme par enchantement... Un doux sourire se joua sur ses lèvres...

—Ah! mon beau seigneur! répondit-elle en remuant la liqueur brûlante... Je suis heureuse de vous voir revenu à la vie... J'ai été bien inquiète!

—J'ai donc été malade? interrogea-t-il en se dressant sur son coude.

—Vous avez été terrassé par un coup de sang; mais un homme adroit est arrivé à temps pour vous arracher à la mort.

—Qui?

Séléné hésita une seconde, puis elle laissa tomber:

—Mon père.

—Akmil?

Il se passa la main sur le front, comme si ce nom évoquait en son esprit quelque chose de vague, de lointain...

—Akmil?... N'était-il pas en prison?

—Il y était; mais votre vie était en danger... Et j'ai cru...

—Il ne fallait pas!... Il fallait me laisser mourir!

—Me croyez-vous donc insensible? Et ne savez-vous donc pas qu'on vous aime! Que ferais-je sans vous? Je ne voulais pas vous laisser mourir...

La jeune femme se mit à sangloter.

—Vous lui devez de la reconnaissance, allez! Car il vous a sauvé!

Mais Guillaume Emery n'était pas convaincu.

—Quand cela m'est-il arrivé? interrogea-t-il.

—Il y a trois jours.

—Trois jours... Trois jours?... Que faisais-je, il y a trois jours?... Oh! oh! Je me souviens... Attendez!...

Il poussa un cri terrible.

—Et les Anglais? demanda-t-il en se levant d'un bond. Les Anglais? Que font-ils? Que s'est-il passé? Vous me cachez la vérité. Il y a eu autre chose: j'ai été blessé, peut-être Non, pourtant!... Parlez!... Expliquez-moi.

Séléné paraissait fébrile, il cherchait à se souvenir. Il se rappela, mais comme à travers un brouillard, et son repas avec Séléné, et sa descente dans les caves, et la délivrance d'Akmil.

—Menteuse! Menteuse! s'écria-t-il tout à coup. Ah! misérable! je comprends. Tu m'as versé un philtre. J'ai délivré ton père, et il est allé ouvrir aux Anglais. Avoue! C'est cela.

Il avait marché sur sa femme; il l'avait saisie aux poignets, l'avait jetée à genoux, devant lui. Il la maintenait prosternée, gémissante, tandis qu'il se sentait en proie à une fureur homicide.

—Provins est aux Anglais? Hein?

—Ecoute, s'écria la Juive avec désespoir. De penser que mon père allait mourir, j'étais folle. J'ai voulu le sauver. Je t'ai enivré avec de la belladone. Tu es descendu avec moi. Tu as ouvert la porte du cachot... Mais les Anglais ne sont pas entrés, je te le jure! (En prononçant ces mots, la voix de Séléné tremblait d'une étrange manière) Seulement, écoute: mon père voulait te tuer; il m'a accordé ta grâce...

—Le brave homme! ricana Guillaume Emery au comble de la colère. Il y a, sans doute, mis une condition?

—Oui... Mon fils était voué, tu le sais. Eh bien! mes compatriotes se sont emparés d'Hubert.

Le jeune homme chancela.

—Hubert! aux mains des Juifs! fit-il avec effroi.

—Oh! ils ne le tueront pas! Ils exigent simplement, en échange de sa vie, la vie du Fr Simon... Tais-toi! ne réponds pas! poursuivit Séléné d'une voix saccadée. Ce moine n'est rien pour nous... Hubert est tout... C'est ma vie... c'est mon seul bonheur... Rends-le-moi.

—En sacrifiant Fr Simon? C'est impossible! Tu exiges de moi une infamie...

—Guillaume, s'écria la jeune femme en se tordant les bras, en se traînant aux genoux de son mari, sauve Hubert! Sauve notre enfant!.. Tiens, ajouta-t-elle en se relevant et en prenant sur la table le parchemin qu'elle lisait auparavant, tu n'as que la signature à mettre ici, et Hubert nous sera remis.

Le fils de la veuve jeta un regard sur le parchemin qu'on lui tendait, et, s'en emparant, il le froissa dans ses mains.

Ce que Séléné voulait lui faire signer, c'était l'ordre d'exécution de Fr Simon.

(A suivre.)

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

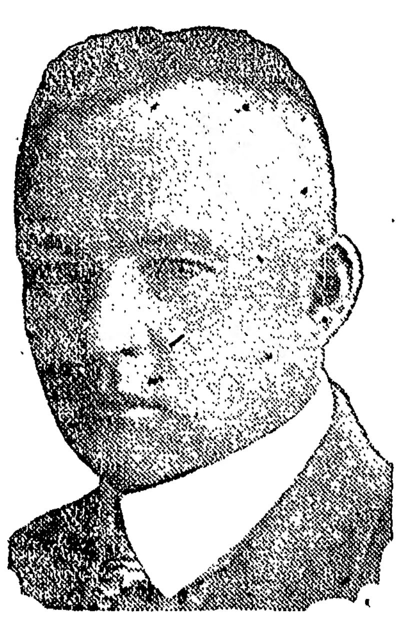

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

E. F. CONNOLLY
Locateur
HOTEL AVENUE

A L'ECOLE SANS DEJEUNER

"Mon fils de quinze ans se sentait toujours fatigué," écrit Madame S. Childhouse de Chicago, Ill. "Il ne pouvait jamais manger le matin et partait presque toujours à l'école sans déjeuner. Depuis qu'il prend du Novoro du Dr Pierre il a plus de vitalité et jouit d'un bon appétit." Cette incomparable préparation faite de plantes, stimule les fonctions de l'estomac, facilite l'appétit et améliore le procédé de digestion. En même temps elle agit d'une façon bienfaisante sur les fonctions des organes d'élimination. Elle est fournie seulement par des agents spéciaux qui sont désignés par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

À VENDRE
Poisson blanc fraîchement gelé 6c la livre
S' adresser à :-
R. Magosse
COCHIN - - - SASK.

VICTOR MATHIEU, N. P.
Notaire de Cinq Diocèses
PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS
(sans hypothèque sur les immeubles)
aux Diocèse, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.
BUREAU: 98, RUE ST-JOSEPH QUEBEC
Téléphone: 2-3337 et 2-0363

Nous Nettoyons
Nous Pressons
Nous Réparons
Nous allons chercher et livrons
OUVRAGE GARANTI
CANADIAN CLEANERS
Urban F. Russell, Propriétaire
Téléphone 2880
16 — 10ème rue
Prince-Albert Sask.

CLOCHES D'EGLISE

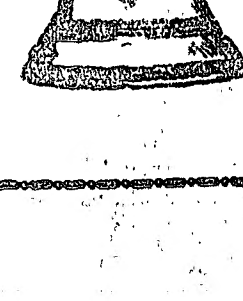

de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.

Nous avons toujours en magasin à QUEBEC, des cloches neuves et d'occasion.

Nous avons aussi une MACHINE, pour sonner les Cloches en branle, qui est installée à notre atelier à QUEBEC.

Cette Machine est une merveille à tous les points de vue.

Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis;

C. Emile Morissette Lée
236 rue Latourelle, QUEBEC.

Z. O. Tourangeau
4233 rue Fabre; MONTREAL
Tel. Bell Frontenac 6272

CARTES PROFESSIONNELLES

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Téléphone 2582
PRINCE-ALBERT, SASK.

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK

A. C. March & H. J. Fraser
ont le plaisir d'annoncer qu'ils pratiqueront le droit sous le nom de
MARCH & FRASER
Suites 6, 7 et 8 McDonald Block.
PRINCE-ALBERT, SASK.
Rés.: 32 Téléphones Bureau: 3288

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
Dentiste
Suite No. 7 Edifice Mitchell
Radiographie des dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT SASK.

J. S. HATTON, LL.B.
Avocat, Procureur et Notaire
PHONE 372 MELFORT, SASK.

G. B. HOWARD, D.D.S.
DENTISTE
Radiographie des Dents
Edifice Rowe en face du bureau de poste.
Téléphone: Bureau 2177; Res. 3036
Prince-Albert (Saskatchewan)

Docteur
A. MYLES D.D.S., L.D.S.
DENTISTE
Tél: 6 Tisdale, Sask.

Prince-Albert

—Le Frère Lafrenière, o.m.i., étudiant en théologie au séminaire de Gravelbourg, accompagnait S. E. Mgr R. Villeneuve, lors du voyage de ce dernier à Prince-Albert et autres points du nord de la province.

Le Frère Lafrenière est le neveu de M. Cl Lafrenière, de notre ville, qui s'est distingué dernièrement par l'invention d'un dispositif merveilleux, que l'on adapte au système de chauffage pour entretenir une humidité suffisante dans l'appartement. Ce dispositif a le double avantage d'être très efficace et de ne coûter que quelques piastres.

—Mgr Bourdel, P.D., est de passage à Prince-Albert, l'hôte des Pères Oblats.

x

DE PASSAGE:

Le Père Patrice Beaudry, missionnaire; le Frère Stanislas Goulet; les Pères H. Delmas, J. Le Chevalier, o.m.i.; les abbés J. P. Lesann, curé de Carlton, l'abbé Louis Jullion, curé de Albertville.

REUNION:

Les membres du conseil du "Young People Society" se réunirent jeudi dernier pour traiter des affaires concernant leur club. Durant la réunion on proposa de donner après Pâques un concert au profit de l'église; la proposition fut acceptée à l'unanimité et approuvée par leur aumônier, le Père A. Vallières, o.m.i. Les demoiselles Irène Gagnier, Catherine Wennmeyer; M. Taché Russeil et Tom Daugherty sont chargés de préparer ce concert.

COUVENT DE SION:

Mercredi matin, le 20 janvier, à l'occasion de l'anniversaire de l'apparition de la Très Sainte Vierge à Marie-Alphonse Ratisbonne, les Révérendes Soeurs célébraient avec joie cette date remarquable dans l'histoire de leur congrégation. Il y eut le matin messe solennelle à huit heures, à laquelle assistaient tous les membres de la communauté, les pensionnaires, les externes, et quelques anciennes qui ont pu venir. Le R. P. A. Vallières, o.m.i. célébrait la messe et à l'évangile, il prononçait une touchante instruction sur l'apparition de la Très Sainte Vierge à Marie-Alphonse, sur sa conversion au christianisme, sur son désir ardent de travailler pour les siens, les juifs, et à la fin, il exhorta les enfants à prier pour la conversion des juifs et leur donna les motifs pour lesquels les catholiques devraient y travailler. 1o la volonté formelle de Notre-Seigneur s'exprime dans ces paroles; allez d'abord aux brebis perdues de la maison d'Israël: 2o les apôtres fidèles à l'injonction divine, commencent leur évangélisation par les juifs. Durant la sainte messe, il y eut du chant; les externes et les pensionnaires firent la commun on (les Révérendes Soeurs avaient communié de bonne heure à la messe dite par le Père Beaudry; l'autel était magnifiquement décorée. Dans l'après-midi, il y eut projection de vues et la journée se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par le R. P. Jan, curé. Encourageons les Révérendes Soeurs de Sion qui se dévouent pour nos enfants canadiens. Je tiens à vous faire remarquer que ces Soeurs font des soutanes, aidons leur.

FUNERAILLES:

Mme Mamy Neil épouse de M. Duncan Neil, native du Manitoba et domiciliée dans la Saskatchewan depuis 50 ans, est décédée mercredi dernier à l'hôpital Ste-Famille. Elle était âgée de 52 ans. Autre son marie, elle laisse dans le deuil sept garçons, Duncan, Charles, Bordan, Harold, Peter, Jacques et Vermun; cinq filles, Rita, Ellenn, Katheline, Betty et Halen. Les funérailles ont eu lieu samedi matin. Le R. P. Jan, curé, officiait.

La chorale sous la direction de M. J. Casgrain, maitre de uhapel, exécuta une belle messe. Mlle Simonne egault toucha l'orgue; Mme H. P. Eisler chanta un solo à l'offertoire. Le R. P. A. Vallière, o.m.i., se rendit au cimetière pour réciter les dernières prières.

Le cortège était suivi par les sept garçons et cinq filles mentionnés plus haut; par M. H. Foster et Mmes Foster; M. Byrne, tante; J. Leach; M. et Mme R. McKeen; Mme A. D. McKeen, Mme W. Peril et M. Piril, MM. F. Lund, R. Miller, T. C. Davis, R. Leach, R. Martin, S. Mitchell, M. et Mme Léveillé et leur fille Aimée, ces derniers donnèrent une honoraire de messe pour le repos de l'âme de Mme Neil, Alic eet Marguerite Neil, ses belles-soeurs; Katheline, Ellenn et Lionel.

Le Patriote offre ses plus sincères sympathies à la famille éprouvée. Les porteurs étaient F. F. Lund R. Miller, V. Davis, W. Leach, W. Martin, S. Mitchell.

PARTIE DE CARTES:

Dimanche soir après la prière le jeune club canadien donna une partie de cartes au profit de l'église. Mme Gustave Carrier a obtenu le premier prix pour le bridge ainsi que le jeune C. egault; Mlle A. Michaud pour le whist, ainsi que M J. E. Painchaud. Après la partie de cartes M. A. Leblanc, président du club nous présenta le R. P. J. Tavernier, qui donna une belle conférence sur l'union qui doit exister entre nous. M. Jutras nous charma de ses chansons canadiennes. Mme G. Carrier était au piano. La soirée se passa trop vite. Les membres du club comptent sur la générosité de tous pour leur prochaine réunion.

DECES:

Mme Anita Le Roy est décédée lundi matin à l'hôpital après un mois de maladie. Les funérailles ont eu lieu mardi après midi à quatre heures.

—Mme Meyers est décédée, hier, à Prince-Albert. Les funérailles eurent lieu ce matin, en la cathédrale. La défunte était la belle-soeur de M. Arthur Dorion, bien connu des gens de la ville et de Duck Lake où il fut sergeant de la "Police Montée".

—M. H. Auger de St Boniface, Manitoba, était de passage à Prince Albert.

NOTES SPORTIVES

Mlle Florette Painchaud a enregistré le plus haut score chez les dames: 206 points. Chez les Messieurs, M. Léo Lacroix obtint un total de 617 points dans trois parties, repartis: 241, 203 et 299, ce qui fit gagner trois joutes à son équipe.

Il serait difficile de dire quel club remportera le championnat, d'après la position actuelle des équipes.

POSITION DES EQUIPES

	J.	G.	P.
Excelsiors	24	14	10
Pintos	24	14	10
Dollards	24	13	11
Shamrocks	24	12	12
Electrons	24	11	13
Nationals	24	8	16

Si vous vous sentez fatigué faites examiner vos yeux

Le montant d'énergie que consument des yeux malades est extraordinaire. Si vous avez de la peine à travailler faites examiner vos yeux immédiatement.

F. D. CULP
OPTOMETRISTE

924 Ave Centrale Pr.-Albert

Fondée en 1891
Tannerie: 1704 rue Iberville
Daoust, Lalonde & Co.,
LIMITED
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU ET FABRIQUE
46 à 49 Carré Victoria
MONTREAL QUEBEC

NORTHERN HARDWARE LTD.
Téléphone 2516 (Baker Block) 10ème rue Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

Le bon dépôt où vous trouverez tout le nécessaire pour vos requisitions de Quincaillerie de haute qualitée à des prix très raisonnables.

NOUS LIVRONS LES COMMANDES

Ralph Miller, Ltd.
NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES
915 ave Central Prince-Albert

Grosses Réductions

Chemises pour hommes. Flanelle Union Patrons rayés ou quadrillés. Spécial **$1.25**

Bas de laine pour hommes. Pesanteur moyenne. En vente à la paire **25c**

Pantalons de travail en tweed de bonne pesanteur. Patrons rayés ou quadrillés. En vente, la paire **$3.95**

Casques pour hommes. Genre "Kling Klose". Dessins clairs ou foncés.. Régulier, $2.00. En vente **1.25**

Mitaines "pullover" en peau de cheval. Coutures à trépointe. En vente **1.00**

Nouvelles

Distribution de six millions de boisseaux de semence de blé

Régina. — M. C. B. Daniel, président de la Commission provinciale de secours déclare que des projets sont en marche pour la distribution aux fermiers affectés par la sécheresse, de 6,000,000 de boisseaux de semence de blé et de 2,500,000 de semence d'avoine. Les membres de la Commission se sont réunis la semaine dernière pour étudier ces projets.

x

L'achat d'avoine en Saskatchewan

Régina. — Il faudra que la Saskatchewan achète de 2,500,000 à 3,000,000 de boisseaux d'avoine à semence pour les régions de sécheresse de la province, selon A.-E. Wilson, officier de la commission de secours de la Saskatchewan en charge de l'achat des grains de semence qui a commenté un rapport de Calgary voulant que 'Alberta fournirait à la Saskatchewan 1,500,000 boisseaux d'avoine à semence.

On achètera tout ce qu'on peut d'avoine à semence qualifiée en Saskatchewan avant de recourir à l'Alberta. Quant à l'avoine achetée à l'extérieur, on donnera la préférence à celle qui vient de la Rivière-à-la Paix parce que c'est une région nouvelle et que l'avoine porte moins d'avoine sauvage et de mauvaises herbes.

M. Wilson ne sait rien du chiffre de 1,500,000 boisseaux attribué à M. Stewart de Calgary dans la dépêche. Il ne sait comment ce montant a été déterminée.

La commission a l'intention de payer le prix du marché pour l'avoine et un boni dans le cas où elle sera nettoyée avant le chargement.

x

Conférences agricoles

M. E. B. Ramsay, commissaire en chef du bureau des commissaires du grain donnera une conférence à propos de la classification du blé Garnet, le 30 janvier à 2 h. p.m., dans le Memorial Hall de Prince-Albert. Il parlera aussi d'autres sujets de première importance pour les fermiers.

D'autres conférences auront lieu subséquemment aux endroits et dates suivants: Shellbrook, le 1er février; Shell Lake, le 2 février; Blaine Lake, 3 février; Birch Hills, le 4 février et Rosthern, le 6 février.

Délégués canadiens à la conférence du désarmement

Ottawa. — Au cours de sa réponse au Dr Tory, président de la Société Canadienne de la Ligue des Nations et au Sénateur Beaubien qui lui ont présenté au Sénat les 480,000 signatures des Canadiens en faveur du désarmement, M. R. B. Bennett a annoncé quels seront les membres de la délégation canadienne à la prochaine conférence du désarmement mondial. Elle se composera de sir George Perley, ministre sans portefeuille, de M. Maurice Dupré, solliciteur général et de Mlle N. W. Kydd, de Montréal.

La délégation canadienne à la conférence du désarmement du 2 février prochain s'embarquera à New-York le 22 courant à bord de l'*Europa*.

x

Commissaire à Hong-Kong

Ottawa. — M. Victor J. Duclos, qui était assistant du commissaire canadien du commerce à Londres, est promu commissaire du commerce à Hong-Kong, Chine, en remplacement de M. Paul Sykes, qui devient commissaire à Dairen, Chine..

Des munitions pour la Russie sont saisies par des navires roumains

Vienne, Autriche. — Des dépêches de Constanta, Roumanie, annoncent que le steamer suédois "Erlan", transportant une forte cargaison de fusils et de munitions pour le gouvernement russe, a été poursuivi par des vaisseaux roumains quand il est sorti du port de Constanta et qu'il a été forcé de rendre les munitions qui étaient à son bord. La cargaison avait été chargée à Hambourg et avait été envoyée par une firme tchécoslovaque.

x

Majoration de 25 pour cent

Washington. — La fédération du bureau agricole des Etats-Unis a remis au comité des voies et moyens de la Chambre des représentants un programme d'impôts. Ce programme préconise la majoration à 25 pour cent de l'impôt des corporations, lequel est présentement de 12 pour cent; une forte augmentation de l'impôt successoral, de l'impôt sur les cessions de biens et de l'impôt sur le revenu. D'après un représentant de la fédération, ce programme pourrait assurer au pays un revenu annuel de $1,500,000,000.

x

LE COMMERCE DE FOURRURES PAR AEROPLANE

M. Pierre Godard remplace les attelages de chiens par ce nouveau mode de locomotion

POUR LA FRANCE

L'ancienne méthode de faire le commerce des fourrures avec les attelages de chiens à travers les tempêtes de neiges du nord du Canada devient une chose du passé. Les commerçants de fourrures modernes abandonnent le trajet par terre pour s'adonner à l'aéroplane qui leur permet de parcourir en une couple d'heures une distance qui leur prenait plusieurs semaines.

M. Pierre Godard, mieux connu sous le nom de "Pete" par les Indiens du nord du Manitoba et de la Saskatchewan, prétend être le premier commerçant de fourrures à utiliser l'aéroplane pour son commerce. M. Godard est arrivé à Montréal, par le Canadien National. Il est en route pour la France où il va ouvrir un commerce de fourrures.

VOYAGE DE 2,000 MILLES

Le 14 octobre dernier, M. Godard demandait à son ami M. R.-D. Brooks, de Prince-Albert, Saskatchewan, de lui prêter son aéroplane pour faire le commerce des fourrures. Quelques jours plus tard, M. Godard s'envolait avec le capitaine Bill Broatch, comme pilote, pour un voyage de deux mille milles dans les solitudes du nord. Ils visitèrent au cours de leur randonnée des endroits où jamais auparavant un aéroplane n'était passé.

L'aéroplane dont se servit M. Godard avait une capacité de 1500 livres de sorte qu'il put rapporter de son voyage une grande quantité de fourrures si l'on tient compte de leur faible poids.

"Pete" Godard est un fils du Nord Son père s'établit dans le district de Prince-Albert, en 1895. Dès sa plus tendre enfance Pete fut intéressé d'une manière ou d'une autre dans le commerce des fourrures. L'idée de l'usage de l'aéroplane pour faciliter son commerce lui vint à la suite du succès obtenu par M. Brooks qui s'en servit pour faire le transport du poisson du Lac La Ronge sur les marchés de Saskatoon et de Régina.

FILMS CINEMATOGRAPHIQUES

En outre de son commerce des fourrures M. Godard s'occupe aussi de tourner des films cinématographiques. Son champ d'action est le vaste nord canadien et ses acteurs, les Indiens et les Esquimaux. Les films tournés par M. Godard seront représentés en France par les studios Baroncelli, de Paris.

Ce fut à l'instar de M. Paul Coze, peintre et écrivain français qui visita le Canada plusieurs fois que M. Godard s'est livré à la production de films cinématographiques durant son séjour dans le nord du Canada.

M. Godard vient de s'embarquer à New-York en route pour la France.

La farine Robin Hood d'une pureté sans pareille

N'avez-vous jamais remarqué le nuage de poussière qui s'échappe du canal conducteur de grain lors du chargement des chars? Si vous passez la main dans le blé, vous le trouvez couvert de poussière, mêlez en plus d'insectes morts de scories et autres graines de mauvaises herbes. Les fibres extérieures du grains retiennent la saleté. Le blé doit donc être lavé soigneusement. Les minoteries modernes sont actuellement pourvues de laveuses contenant des milliers de gallons d'eau, qui garantissent une propreté absolue du grain.

Les femmes modernes, connaissant très bien les lois de l'hygiène, choisissent avec soin les produits alimentaires. Elles savent les germes contenus dans la poussière des produits négligemment préparés. C'est un réel danger pour la santé des membres de la famille.

A cette époque, ou tant d'espèces de farine a bon marché, et partant plus ou moins pure, les mères de familles agissent prudemment lorsqu'elles se présentent à nos comptoirs. Naturellement, elles sont dégoûtées de manger de la poussière, voilà, sans doute, pour quoi elles achètent de la farine pure.

Des statistiques, compilées par la *Robin Hood Mills* montrent que la différence entre la farine de première qualité et celle de second ordre est seulement de 1c par jour pour une famille de quatre membres. Nous invitons toutes les cuisinières à visiter les machineries modernes de la *Robin Hood Mills Ltd.*, à Moose-Jaw et Saskatoon, afin de voir de leurs yeux le soin que prend cette compagnie minotière pour produire une farine sélecte.

De la tour de Londres aux missions du Ceylan

Londres. — Le fils d'un des gardes de la Tour de Londres a été, il y a quelque temps, ordonné prêtre par Mgr Marque, archevêque de Colombo. C'est le Père Aidan Brennan, o.m.i., dont les parents vivent dans la célèbre Tour de Londres, et qui est parti pour les Missions du diocèse de Jaffna.

Bien des prêtres ont quitté, dans les siècles passés, la sinistre Tour pour affirmer leur foi sur l'échafaud. Il est probable que c'est bien la première fois qu'un prêtre catholique quitte cette même Tour pour aller prêcher la religion dans des pays étrangers.

Maux, douleurs facilement guéris

L'aspirin fera disparaître vos douleurs vivement et sans produire de complications fâcheuses. Avalez simplement une pastille dans un peu d'eau. La douleur disparait!

C'est aussi facile que cela de se débarrasser de la douleur d'un mal de dent; d'un mal de tête ou autres malaises. Les douleurs musculaires dues aux rhumatismes, lumbago; aux refroidissements ou fatigues sont facilement guéries. Les douleurs propres aux femmes disparaissent en un instant.

La façon moderne de chasser la douleur est de prendre de l'Aspirin C'est la méthode approuvée des médecins modernes. Ils savent que l'Aspirin ne fait aucun mal. Elle n'affecte aucunement le coeur.

Vous trouverez toujours l'Aspirin dans toutes les pharmacies, et si vous suivez les directions données vous obtiendrez toujours un prompt soulagement. Vous vous éviterez beaucoup de douleurs en vous rappelant les pastilles Aspirin. Prenez l'Aspirin et non un substitut.

Aspirin -- fabriqué au Canada

RAMSEY'S Limited
PRINCE-ALBERT, SASK.
Le Magasin de Confiance

Magasin ouvert tous les jours jusqu'à 6 hrs p.m.
Samedi jusqu'à 10 hrs p.m.

CHANDAILS pour HOMMES
Patrons de fantaisie tout laine **$2.95** *Chandails genre manteaux*

Confortables, chauds et très durables. Très populaires l'an dernier à $3.95. Grandeurs 36 à 44. Se vendant bien à $2.95. Bon col à même et 2 poches $2.95

Caoutchoucs

Bottines de caoutchouc. Six oeillets. Semelles roulées très pesantes. Imperméables. Langue pour protéger de la neige. Bons talons de caoutchouc. Prix la paire,

5 à 10 **$1.29** 1 à 5 **$1.59**
11 à 13 **$1.45** 6 à 12 **$1.85**

Casquettes pour Garçons 25c

Tweed de bonne qualité, très bien doublées de peluche avec bande. Toutes grandeurs, chacune *25c*

Souliers Oxfords pour hommes
TRES ELEGANTS
$5.00
Nouveaux lacets Prix Extraordinaire

En cuir de veau, noir ou en kid, nouveaux modèles du printemps. Grandeurs 6 à 11. Largeur B à EE. Semelles en bon cuir à trépointe "Goodyear", bouts unis ou de fantaisie. Assortiment très spécial, $5.00 la paire.

5,000
VERGES
ETTOFFES pour le Printemps

EN VENTE

ÉTOFFE DESSINS LAVABLES
19c - 22c

BROADCLOTHS IMPRIMÉS
25c

SOIE WACO IMPRIMÉS
39c - 59c

Réductions sans précédents qui induiront les acheteurs à se procurer ces étoffes en lot de 10, 20 et 25 verges.

Matériel de 36 pouces de longeur double